

GRANDES

CULTURES

Supplément de La Terre de chez nous
Vol. 9 - No 5 septembre 1999



RECHERCHE

Sur le lin oléagineux



EXPÉRIENCE ARTISANALE DANS LE CARTHAME

**Les Dewavrin
en font une huile
haut de gamme**



REPORTAGE

**Chez Gilles Ouellet
de Saint-Félicien où
le canola est à l'honneur**



PARTOUT AU QUÉBEC «L'ÉQUIPE VEILLE AUX GRAINS»»

SERVICES OFFERTS PAR VOS CENTRES DE GRAINS COOP

- Entreposage
- Séchage
- Criblage
- Classification
- Mise en marché
- Informations

LISTE DES CENTRES DE GRAINS COOP

(d'Est en Ouest)

C.A.C. DE LA MATAPÉDIA
Amqui (418) 629-4401

PURDEL
Bic (418) 736-4363

S.C.A.R. RIVIÈRE-DU-LOUP
Isle Verte (418) 851-2822

GRUPE DYNACO
St-Philippe-de-Néri (418) 498-2366

C.A.C. CHARLEVOIX
La Malbaie (418) 439-3991

NUTRINOR
St-Bruno (418) 343-3772

COOP ST-PRIME
St-Prime (418) 251-3093

A.C. NORMANDIN
Normandin (418) 274-2910

UNICOOP
Ste-Hénédine (418) 935-3651

C.A.R. PARISVILLE
Parisville (819) 292-2303

S.C.A. DES BOIS-FRANCS
Victoriaville (819) 758-0671

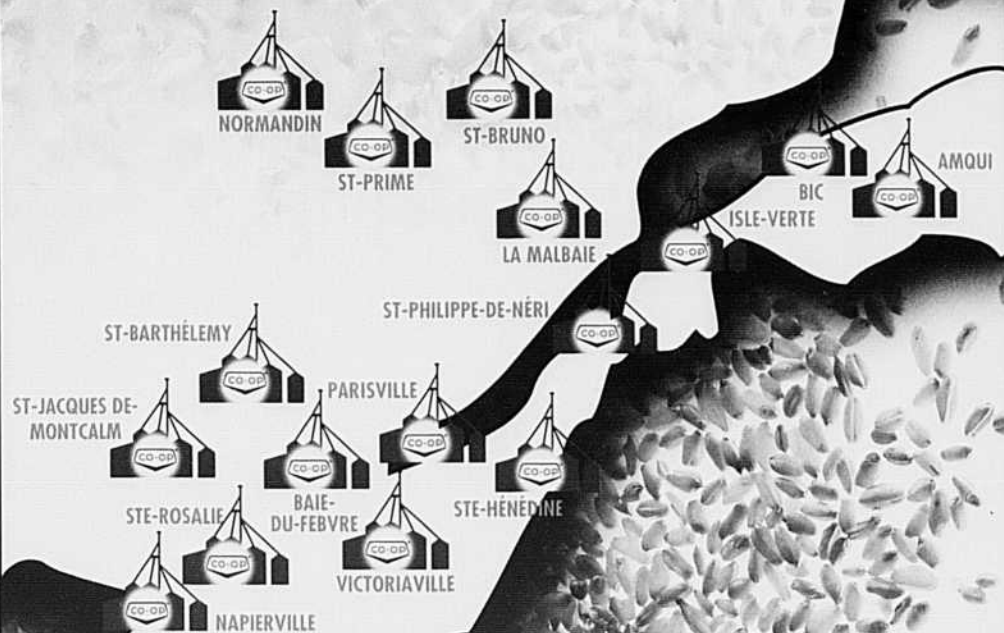
COVILAC
Baie-du-Febvre (450) 783-6491

COMAX (Célubec)
Ste-Rosalie (450) 799-2653

S.C.A. SUD DE MONTRÉAL
Napierville (450) 245-3937

AGRIVERT
St-Barthélemy (450) 885-3811

PROFID'OR
St-Jacques-de-Montcalm (450) 759-4041



Subventions déloyales



Denis Couture,
président, FPCCO

Comment réagiriez-vous si vous appreniez que votre principal compétiteur sur votre marché domestique et vos marchés d'exportation se fait subventionner jusqu'à la hauteur de 13 milliards de dollars canadiens par année. Que pour son produit vedette c'est plus de 25% de ses revenus qui provient de subventions gouvernementales en 1998.

Que d'un autre côté le débouché pour votre principal produit d'exportation est un marché sur lequel les fournisseurs locaux reçoivent bon an mal an autour de 25 milliards de dollars canadiens par année. Imaginez-vous un instant être en train de lutter dans un tel environnement où vous êtes constamment à vous demander si l'entreprise dans laquelle vous avez investi tant d'argent est compétitive. Pour un chef d'entreprise évoluant dans cette jungle où les prix ne sont qu'artificiels il n'y a qu'une seule certitude. Sa survie dépend de l'appui qu'il aura lui aussi de son gouvernement.

Cette situation intenable est celle que les producteurs de cultures commerciales spécialisées vivent quotidiennement au Québec. Le secteur des grains n'est évidemment pas le seul à être subventionné. Plusieurs secteurs où il y a un libre commerce ont à affronter des compétiteurs qui, par des programmes d'aide à l'exportation ou de développement de marchés, distorsionnent les prix sur nos marchés domestiques et d'exportation. Cependant, il faut quand même convenir que le niveau de soutien (ou de distorsion) est loin de s'approcher de ce qui peut être vécu dans le secteur céréalier.

Dans le club des pays membres de l'OMC, le gouvernement du Canada a été l'un des plus fervents défenseurs de la réduction du soutien direct à l'agriculture. Comme tous les trésors publics à ressources limitées c'était beaucoup plus une obli-

gation qu'une conviction. La baisse du soutien se jumelait à un élargissement des secteurs couverts par les programmes ce qui évidemment diminuait d'autant plus le niveau de soutien au secteur céréalier et aux viandes rouges. La situation des marchés aidant, les engagements des grandes puissances agricoles semblaient vouloir se matérialiser.

Mais hop, maintenant confrontés aux vieux démons des cycles économiques nous voilà en pleine débandade. Les Américains subventionnent leur grain à des niveaux jamais atteints par le passé. Pendant ce temps, les producteurs ontariens et de l'ouest canadien se démènent pour survivre et crient à l'aide auprès des instances gouvernementales.

Heureusement, au Québec, nous sommes relativement à l'abri pour l'instant. Mais il est clair que nous ne pouvons à moyen terme atténuer le niveau de soutien aux cultures commerciales sans en affecter notre compétitivité et notre rentabilité. Il est donc compréhensible que les producteurs de cultures commerciales soient inquiets lorsqu'on leur parle de réaménager l'aide gouvernementale. Logiquement, il serait aussi normal que les autres secteurs agricoles reconnaissent les particularités du secteur céréalier et sa vulnérabilité dans ce monde subventionné dans ses moindres replis.

Nous avons démontré une ouverture pour que l'ensemble de l'industrie agricole puisse se garantir une stabilité et ce afin que tous les secteurs parviennent à s'épanouir convenablement. Les dernières saisons, qui nous ont été plus généreuses, ont sûrement contribué à cette attitude et nous ont fait oublier cette dure réalité décrite précédemment. Loin de remettre en question notre engagement, nous espérons cependant le juste retour du balancier lorsque viendra le temps de rappeler aux gouvernements leurs engagements à maintenir des programmes complémentaires équivalents à celui de l'ASRA. Face à cette valse des milliards ce n'est pas une simple question de stabilité mais bien de survie. Parlez-en à nos confrères canadiens.



Photo: France Groulx

GRANDES

CULTURES

Vol 9 no 5, Septembre 1999

Supplément de La Terre de chez nous (TCN), publié en collaboration avec la FPCCQ.

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(450) 679-8483

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint, responsable de la publication

Victor Larivière

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographistes

Karyne Bradley
Céline Dupras

Secrétaire de rédaction

Lorraine Trotter

Collaborateurs

Michel Beaunoyer, Caroline Côté,
Daniel Cloutier, Anne-Marie Coulombe,
Yvon Douville, Stéphane Gagné,
Marc Labelle, Maryse Leblanc,
Glenn Lennox, Duncan McKinnon,
Armand Mousseau, Patrick Poitras,
Louis Potvin, Richard Pitre, Michel Préville,
Sylvain Quessy, Pierre Turcotte, Gary Wulf

Sortie sur films et pelliculage

Ad Hoc Le Groupe

Impression

Transcontinental Boucherville

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

Représentant hors Québec

Jacques Long
(905) 335-5700
Fax (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1207-8131

PROCHAINE PARUTION:

21 JANVIER 2000: *SPECIAL SEMENCES*

DATE DE TOMBÉE PUBLICITAIRE:

17 DÉCEMBRE 1999

Le magazine **Grandes Cultures** paraît cinq fois par année.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans la but d'alléger le texte.

Photo couverture: Kverneland

sommaire

ACTUALITÉ

ASRA, mise en marché et paiements anticipés

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avant de prendre la route avec un wagon à grain

CULTURE À DÉVELOPPER

Expérience artisanale dans le carthame



RECHERCHE

Premiers essais avec le lin oléagineux

RÉGIE DES CULTURES

Désherbage mécanique: testez vos connaissances

Bien des maladies affectent le maïs à l'insu des producteurs

TRANSFORMATION

L'entreprise CLIC intéressée aux produits du Québec

LÉGUMES DE TRANSFORMATION

Haricots et pois: de nouvelles approches pour réduire les pertes

Les cornichons aiment les engrais organiques...

MARCHÉ

La production mondiale de blé et de céréales secondaires en baisse

DÉTENTEURS DE GARANTIE

Liste des acheteurs de grains, titulaires de permis ou de certificats

COMMERCIALISATION

Au Témiscamingue, les producteurs se regroupent et vendent aux minoteries sans intermédiaire

Une évolution marquante de la production

Une prime pour du grain non génétiquement modifié

REPORTAGE

Cultiver des céréales au Lac-Saint-Jean « Impossible sans l'ASRA »
Gilles Ouellet



COMPENSATION À L'ASRA

La Régie des assurances agricoles du Québec est sur le point de se mettre au boulot pour l'évaluation des prix du marché pour la saison 1998-1999. En effet la saison se termine à la fin de septembre 1999 et nous devrions avoir les premiers échos vers la fin du mois d'octobre. Nous y allons donc avec nos propres prévisions de compensations (tableau 1) pour le paiement final de la saison 1998-1999 qui devrait normalement vous être versé en janvier 2000.

Pour ce qui est de l'avance de compensation de la saison 1999-2000 devant être versée en décembre 1999, nous estimons, selon les différents indices et indicateurs officiels, que les prix garantis grimperont d'environ 1%. Par ailleurs, les analystes prévoient que les prix du marché devraient être légèrement à la hausse dans le maïs, l'orge, l'avoine et les blés alors que le soya se repliera d'une trentaine de dollars. Tout ceci combiné à une hausse des cotisations signifie que la première avance pour cette nouvelle saison pourrait être d'environ 90 \$/ha pour le maïs, de 65\$/ha pour le soya, de 97\$/ha pour l'orge, de 88\$/ha pour le blé fourrager, de 54\$/ha pour le blé panifiable et de 87\$/ pour l'avoine.

Ces montants ne sont que des prévisions et nous vous invitons à communiquer avec la Fédération. D'ici la fin de l'année, les montants se préciseront davantage.

ATTENTION - ATTENTION - ATTENTION

GARANTIE DE SOLVABILITÉ FINANCIÈRE

Un rappel concernant les nouvelles normes du règlement sur la garantie financière des acheteurs de grains. Il n'y a plus de lien entre la garantie et le contrat de vente, seule la date de livraison du grain prévaut pour le droit à la garantie.

La garantie de responsabilité financière assure le paiement du grain provenant directement de producteurs dont les installations de productions sont situées au Québec et qui n'ont pas été payés dans les 10 jours (ouvrables) de la livraison.

Lorsque le grain est entreposé chez l'acheteur, la garantie financière ne s'applique pas lors de la période d'entreposage, mais elle devient en force lors de la vente et le délai de paiement de 10 jours (ouvrables) est applicable à compter de la date de vente. Il est important

pour le producteur d'obtenir un certificat d'entreposage et par la suite, une confirmation de la date de la vente.

Pour bénéficier de la garantie, le producteur expédie par courrier certifié ou par télécopieur sa réclamation par écrit à la Régie des Marchés Agricoles et Alimentaires du Québec (R.M.A.A.Q.), dans les 7 jours (ouvrables) suivant le 10 jours (ouvrables) de la date de livraison. Il doit préciser la nature et le montant de la créance en fournissant les preuves documentaires pertinentes.

Un producteur qui accepterait un paiement dans un délai supérieur à 10 jours (ouvrables) de la livraison, ne peut bénéficier de la garantie.

MISE EN MARCHÉ 1998-1999

MAÏS

Depuis le début de l'année commerciale en cours, les producteurs ont maintenu un rythme de livraison supérieur à l'an dernier. Au 31 mai, les producteurs ont mis en marché 83% de la quantité prévue de l'année courante, alors que l'an dernier 70% des quantités avaient été commercialisées à la fin de ce mois de livraison. Depuis 1985-86, c'est le rythme de livraison le plus élevé, surpassant la donnée de 1994-1995

**TABLEAU 1. COMPENSATIONS A L'ASRA
PRÉVISIONS DU PAIEMENT FINAL 1998-1999**

		Avoine	Blé four.	Blé hum.	Maïs	Orge	Soya
Prix garantis ⁽¹⁾	\$/tm	214,96	231,51	239,85	182,74	214,34	316,84
Prix du marché ⁽³⁾	\$/tm	106,00	151,00	172,00	135,00	120,00	288,00
Compensation brute	\$/tm	108,96	80,51	67,85	47,74	94,34	28,84
Rendement moyen	tm/ha	3,13	3,40	3,40	6,60	3,40	2,70
Compensation brute	\$/ha	341,04	273,73	230,69	315,08	320,76	77,87
Provision cotisation 1999 ⁽²⁾	\$/ha	nil	nil	nil	nil	nil	nil
1ère avance ⁽²⁾	\$/ha	103,00	76,00	80,00	110,00	97,00	20,00
2ième avance ⁽²⁾	\$/ha	149,00	106,00	86,00	97,00	128,00	50,00
Total des avances versées	\$/ha	252,00	182,00	166,00	207,00	225,00	70,00
Paiement final (janvier 2000)	\$/ha	89,04	91,73	64,69	108,08	95,76	7,87

Sources : 1) MAPAQ 2) RAAQ, 3)prévision de la F.P.C.C.Q.

alors que 79% des livraisons avaient été réalisées. En 1998-1999, la prévision de 1.9 millions de tonnes représente une augmentation de 33% des quantités livrées par rapport à l'année 1997-1998 et, historiquement la plus élevée.

FÈVE DE SOJA

Au cours des neuf premiers mois de l'année commerciale en cours, les producteurs ont livré 91% des quantités prévues soit 340 000 tonnes. Cette séquence des livraisons a été surpassée

en 1995-1996 alors que 94% des quantités furent livrées. Une augmentation des quantités commercialisées de 36% est actuellement prévue par rapport à l'année précédente.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA MISE EN MARCHÉ EN 1998-99

	Avoine ¹	Blé Fourr.	Blé panifiable ⁽¹⁾	Canola	Maïs	Orge ⁽¹⁾	Soya ⁽¹⁾
Mise en marché jusqu'à la fin mai (milliers de tm)							
1998-99	67	30	16	12	1576	126	308
1997-98	53	32	23	5	996	109	249
1996-97	45	25	28	3	975	83	219
Total commercialisé durant l'année (milliers de tm)							
1998-99 ⁽²⁾	72	32	16	12	1900	136	340
1997-98	61	38	25	7	1425	131	288
1996-97	52	33	33	4	1518	98	239
% commercialisé jusqu'à la fin mai							
1998-99	93%	94%	100%	100%	83%	93%	91%
1997-98	87%	84%	92%	71%	70%	83%	86%
1996-97	87%	76%	85%	75%	64%	85%	92%

Commercialisation: avoine, blé et orge: 1er août au 31 juillet
canola et soya: 1er septembre au 31 août, maïs: 1er octobre au 30 sept.

(1):semences incluses- (2):Prévisions

Source : FPCCQ

CANOLA

Au cours des neuf premiers mois de commercialisation (sept.- mai), les producteurs ont mis en marché 11 635 tonnes, représentant 98% de la prévision de 12 000 pour l'année courante. La production estimée par Statistique Canada à l'automne 1998 est de 18 500 tonnes, il y a une possibilité que l'année commerciale 1998-1999 se termine avec des stocks de report à la ferme.

CÉRÉALES À PAILLE

Au cours des dix premiers mois de commercialisation, les producteurs ont préféré mettre en marché leurs céréales plus rapidement que les années antérieures. À la fin de cette période plus de 90% des quantités prévues furent commercialisées, alors que généralement, environ 85% des quantités le sont pour cette période.

**Si vous désirez la fiabilité,
la robustesse
et la rapidité**

FALC

Herse rotative MAGNUM

Conçue pour les sols durs et pierreux.
7 modèles de 8' à 20'



NOUVEAU AU QUÉBEC

Broyeurs ALCE

Modèle de 5' à 21'



Distributeur
GALLIGNANI FALC DISTRIBUTION INC.
640, rue Chauveau
Drummondville, Qc
J2C 6C9
Tél.: (819) 477-1107
Fax: (819) 477-1108
E-mail: gfone@9bit.qc.ca

PAIEMENT ANTICIPÉ DES RÉCOLTES

Prêt sans intérêt : campagne 1999-2000

La récolte a débuté dernièrement et la Fédération débute également sa campagne de financement via le programme fédéral de commercialisation des récoltes. En effet, depuis trois ans maintenant le programme de paiement anticipé constitue un des programmes régis par la nouvelle Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA).

La Fédération débute l'émission des prêts sur les récoltes entreposées pour fins de commercialisation ou pour fins d'autoconsommation dans le cadre du programme de paiement anticipé. Veuillez prendre note que les avances seront dorénavant effectuées par transfert bancaire dans le compte du producteur (au même titre que les remboursements) si nous obtenons l'accord des institutions financières pour cette procédure.

Le prêt sans intérêt peut atteindre 50 000 \$. Ce prêt vous permet d'entreposer votre récolte et ainsi de mieux planifier la commercialisation de celle-ci en fonction du marché ou de son autoconsommation. Par contre, un prêt pouvant aller jusqu'à 250 000 \$ au taux d'intérêt « taux préférentiel moins - de 1 % » peut vous être accordé, pour les grains commercialisés.

Les frais d'administration sont de 0.60 % pour le premier 50,000 \$ et 0.25 % sur l'excédent pour une avance

sur la récolte aux fins de commercialisation. Pour la récolte destinée à l'autoconsommation, les frais d'administration sont de 1 % de l'avance avec un minimum de 100 \$. Ce programme pour les grains autoconsommés est en pleine croissance et répond bien aux besoins des producteurs qui entreposent leur récolte pour consommation à la ferme.

Nous vous invitons donc à évaluer les avantages de participer à ce programme qui a démontré au cours des ans un avantage financier très intéressant pour les producteurs de cultures commerciales et pour les producteurs qui utilisent leur récolte pour consommation à la ferme. Pour participer au programme, procurez-vous une fiche d'inscription auprès de votre syndicat régional ou communiquez directement avec la Fédération, si vous ne l'avez pas reçue par la poste, au (450) 679-0530. Prenez bien note qu'aucune fiche d'inscription ne sera acceptée après le 29 février 2000 dans le cas de la récolte commercialisée. Dans le cas de la récolte auto consommée, la date limite pour les céréales se situe au 15 novembre 1999 et au 15 décembre 1999 pour le maïs-grain et le soya.

Veillez noter également que les producteurs peuvent obtenir les formulaires en anglais s'ils le désirent.

Bonne récolte !

Marc Labelle, directeur administratif

Pourquoi emprunter plus de 50 000 \$?

Depuis que la formule des paiements anticipés a été mise en place au Québec en 1978 dans les grandes cultures, très peu de producteurs ont profité de la possibilité d'emprunter plus de 50 000 \$ par année, comme le permet le programme. En effet, seulement une trentaine d'entreprises céréalères se prévalent de cette option, contre environ 1 500 producteurs au total qui utilisent les paiements anticipés pour des montants moindres. L'an dernier, les participants ont emprunté globalement quelque 43 millions de dollars par le biais de ce programme fédéral dont la gestion est assurée par la Fédération des producteurs de cultures commerciales.

Pour sa part, Marcel Marleau de Saint-Polycarpe va chercher le maximum de liquidité depuis quatre ans, soit 60 000 \$ en 1998, et il n'y voit que des avantages. Comme pour tous ceux qui utilisent les paiements anticipés, il peut ainsi étaler ses ventes au lieu d'écouler ses grains au moment de la récolte, alors que les prix sont au plus bas. Avec un taux d'intérêt d'un quart de 1 % plus bas que le taux de base, il profite d'un avantage qu'aucune banque ou caisse populaire ne peut lui offrir.

Ce qu'il apprécie aussi c'est de pouvoir obtenir des escomptes de 5 à 10 % sur ses achats d'intrants (semences, engrais, pesticides) avant la fin de l'année. Une bonne façon de faire fructifier son avoir, fait-il remarquer. Sécurité aux producteurs grâce à une mise en marché plus régulière, taux d'intérêt avantageux, marge de crédit minimale, garantie gouvernementale, remboursement du prêt par la fédération au moment de la vente de grain, autant d'avantages qui incitent Marcel Marleau à utiliser au maximum les opportunités que lui offrent le programme des paiements anticipés. V.L.

LES AVANCES OFFERTES PAR GRAIN SONT LES SUIVANTES :

Récolte	Taux prévu
Avoine fourragère	55,00 \$/tm
Avoine desemence	73,00 \$/tm
Blé fourrager	75,00 \$/tm
Blé de semence	123,00 \$/tm
Blé consommation humaine	91,00 \$/tm
Maïs sec ou humide	70,00 \$/tm
Orgefourragère	63,00 \$/tm
Orge de semence	80,00 \$/tm
Soya	127,00 \$/tm
Soya de semence	172,00 \$/tm
Canola	150,00 \$/tm
Sarrasin	125,00 \$/tm

UN WAGON À GRAIN N'EST PAS UN «GRAIN CARTS»!

Ce qu'il faut savoir avant de prendre la route

MICHEL PRÉVILLE

Dans la mesure où ils respectent la réglementation et font preuve de prudence, les producteurs de cultures commerciales qui s'appêtent à prendre la route avec leurs wagons à grain «surdimensionnés» devraient avoir l'esprit plus tranquille que l'automne dernier, notamment grâce aux ajustements que l'UPA a réussi à obtenir du ministère des Transports du Québec.

Au cours des dernières années, la machinerie agricole et les remorques à grain de plus en plus larges n'ont pas été sans causer certains problèmes aux producteurs agricoles. Au début des années 90, le «Grain Carts», monté sur un seul essieu et muni d'une vis sans fin intégrée, a procuré sa part d'embêtements. Mais il a finalement été possible de démontrer qu'il s'agissait d'une machinerie agricole, au même titre qu'une moissonneuse-batteuse ou qu'un épandeur à fumier, afin de soustraire cet équipement de la réglementation touchant les remorques.

L'apparition du «Grain Train Wagon», il y a deux ans, s'est avéré un autre casse-tête à résoudre puisque les fabricants de ce type de remorque «surdimensionnée» n'avaient pas jugé de bon de vérifier si son empattement respectait les normes en vigueur au Québec. Bien évidemment, ce sont les proprié-

taires de ces nouvelles remorques qui ont écopé, en vertu du code de sécurité routière qui stipulait alors que toute remorque agricole ne pouvait excéder 2,6 mètres (102 pouces).

«Les producteurs agricoles ont été littéralement pris en otage dans cette affaire», n'hésite pas à dire Camille Loisselle, le secrétaire du comité de prévention de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield qui été particulièrement actif dans ce dossier, après avoir été sensibilisé par des producteurs interceptés sur la route. La fédération régionale s'est associée avec les intervenants de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ) et les corps policiers afin de dé mêler l'imbroglio et faire valoir au ministère des Transports du Québec que l'utilisation de ces wagons à grain sur de courtes distances pouvait se faire en toute sécurité et sans briser les routes. Après recensement des remorques existantes, la demande a été reçue favorablement par le ministre délégué, Jacques Baril, qui a accordé le droit de circuler sur les routes avec toute remorque dont la largeur de l'essieu n'excède pas trois mètres.

LA SÉCURITÉ D'ABORD !

Pour pouvoir prendre la route de façon réglementaire autant que sécuritaire, l'utilisateur d'une remorque doit bien

sûr respecter les règles de base: des réflecteurs rouges installés à l'arrière aux deux extrémités, ainsi que l'apposition d'un triangle de marche lente et d'une plaque d'immatriculation. En outre, la remorque doit être attachée à son remorqueur (tracteur de ferme, camion, camionnette ou fourgonnette) avec une attache à goupille, et munie de chaînes. Il est également important de rappeler l'obligation de ne pas circuler à plus de 40 km/h. Au-delà de cette limite, les utilisateurs doivent se conformer aux règlements sur le transport général.

Tenant compte du fait que le code de la route permet de dépasser une telle remorque en tout temps, il faut également garder en tête que certains automobilistes n'ont pas l'habitude de voir de la machinerie agricole sur la route et peuvent donc se montrer parfois impatients et imprudents.

Les producteurs agricoles doivent donc anticiper les risques et faire preuve de courtoisie, particulièrement par temps pluvieux ou à la tombée du jour, alors que la visibilité est réduite. En plus de ces conseils, le sergent au contrôle routier de la SAAQ, Guy Lalumière, recommande l'utilisation d'un gyrophare jaune afin d'attirer l'attention des autres usagers de la route et les inciter, eux aussi, à faire preuve de prudence.



La performance atteint de nouveaux sommets



Garst est le nouveau nom dans le domaine des hybrides de maïs haute performance. Les hybrides Garst offrent un remarquable potentiel de rendement et une vaste gamme de caractéristiques intégrées, comme la tolérance aux herbicides et la protection contre les insectes. Nous avons les hybrides qui conviennent parfaitement à votre exploitation. *Pour atteindre de nouveaux sommets de performance*, adoptez la qualité et le savoir-faire Garst.

Garst

514-364-2469 www.garstcanada.com


SEMICAN
819-362-8823



8985
2350 UTM

8993
2475 UTM

8960
2575 UTM

8975
2600 UTM

8968 Bt
2650 UTM

8950
2675 UTM

8972 IT
2700 UTM

8901
2700 UTM

8814
2825 UTM

8894 Bt
2850 UTM

8816
2875 UTM

8766
2925 UTM

Expérience artisanale dans le carthame

TEXTE ET PHOTOS: MICHEL BEAUNOYER*

Une famille d'irréductibles Gaudois mène présentement une expérience très intéressante de production d'huile à partir de la graine de carthame sur leurs terres de Les Cèdres. Cette plante oléagineuse est très peu connue ici, poussant plus facilement sous le climat sec des grandes prairies de l'Ouest américain. Recherchant une nouvelle essence pour produire des huiles de première pression à froid, les frères Dewavrin, Loïc, Thomas et Côme, se sont tournés vers le carthame, avec un certain succès.

Les Fermes Longprés sont spécialisées dans la culture de céréales, maïs et soja. Arrivée de France en 1977, Luc, le père et la famille se sont implantés dans la région de Vaudreuil après avoir vendu leur terre de l'Indre, au centre de la France. Une sœur s'en est retournée sur le Vieux Continent mais les trois frères, complétant leurs études ici, ont pris la relève.

« Nous cherchions une activité complémentaire aux cultures saisonnières, explique Loïc, actionnaire à parts égales, avec ses deux frères et son père, dans la ferme familiale. Nous avons donc investi, en 1996, dans l'équipement nécessaire à la production d'huiles pressées à froid. Un produit de haute qualité qui répondait à nos critères. » Les Huiles Naturelles d'Amérique voyaient ainsi le jour. Aujourd'hui encore, il s'agit d'une production artisanale qui vient compléter les grandes cultures sur les 600 hectares de la ferme.

« Dans le domaine des huiles de première pression, destinées surtout aux boutiques de produits naturels, il est préférable de commercialiser une gamme variée de produits, explique Loïc Dewavrin. Nous proposons déjà des huiles de tournesol et de canola, aussi pressées des grains que nous cultivons nous-mêmes. Le carthame nous permet de présenter une gamme plus complète. » Ces huiles, riches en acides gras polyinsaturés, sont habituellement consommées en vinaigrette dans les salades.

Le carthame, « safflower » en an-

glais, originaire d'Asie, est un membre de la famille des chardons, dont il présente les feuilles piquantes. Ses fleurs rouges ou orangées ont longtemps été récoltées pour la teinture, d'où son appellation de « faux safran » qu'on retrouvait à l'origine. Le plant atteint deux pieds de haut et développe des branches aux extrémités desquelles apparaissent de gros boutons. Ceux-ci donnent les fleurs mais restent gonflés de graines.

Remplaçant favorablement le soja en culture de rotation, le carthame se récolte normalement à la mi-août. Les Dewavrin le cultivent en rangs de 30 pouces sur billion. La récolte se fait à la moissonneuse-batteuse ordinaire. Les semis ont été achetés d'une coopérative de l'Ouest, après un long processus de recherche et de sélection. « C'est une plante qui aime le temps sec et la chaleur, explique Loïc Dewavrin. En trouver une variété plus adaptée à notre climat n'est pas une sinécure. » En vérité, la culture en demeure risquée sous nos latitudes et le producteur estime à une sur cinq les chances d'avoir une bonne récolte. Cette année, par exemple, Mère Nature a été très clémente pour ces pionniers du carthame québécois.

UNE PRODUCTION ARTISANALE

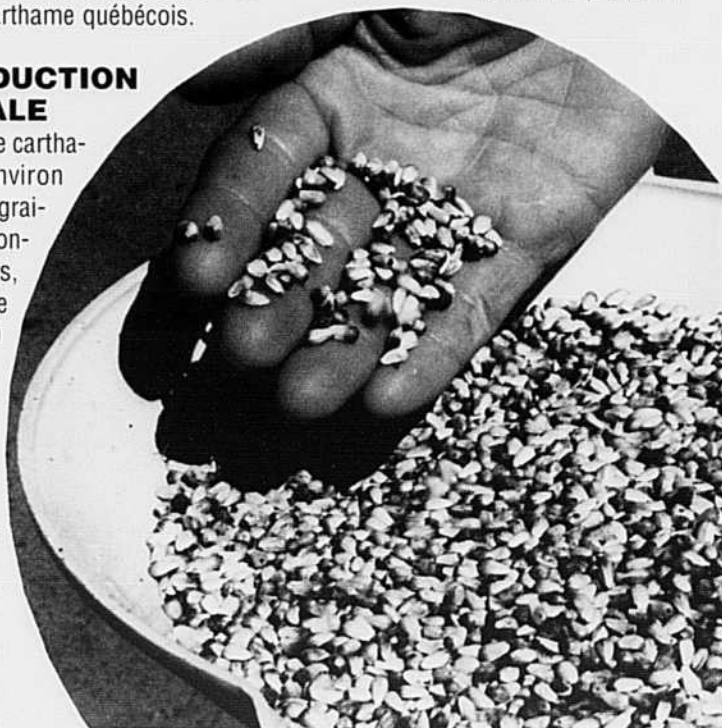
Un hectare de carthame donne environ une tonne de graines. Dans de bonnes conditions, on extraira de cette tonne 200 à 250 litres d'huile de première pression. On utili-

La graine de carthame souffre de l'humidité lors de son développement. La faire croître ici est une opération encore risquée.



Le carthame, « safflower » en anglais, originaire d'Asie, est un membre de la famille des chardons, dont il présente les feuilles piquantes

se un vaste cylindre où tourne une vis sans fin qui écrase les graines contre les parois. Et le tourteau est une friandise pour le bétail. Il serait possible d'en tirer plus d'huile par des méthodes chimiques et thermiques, mais cela en affecterait les propriétés et masquerait son goût, déjà nettement plus subtil que celui de l'huile de tournesol ou de canola. De toute façon, pour s'adresser au marché « santé » de telles méthodes seraient à proscrire.

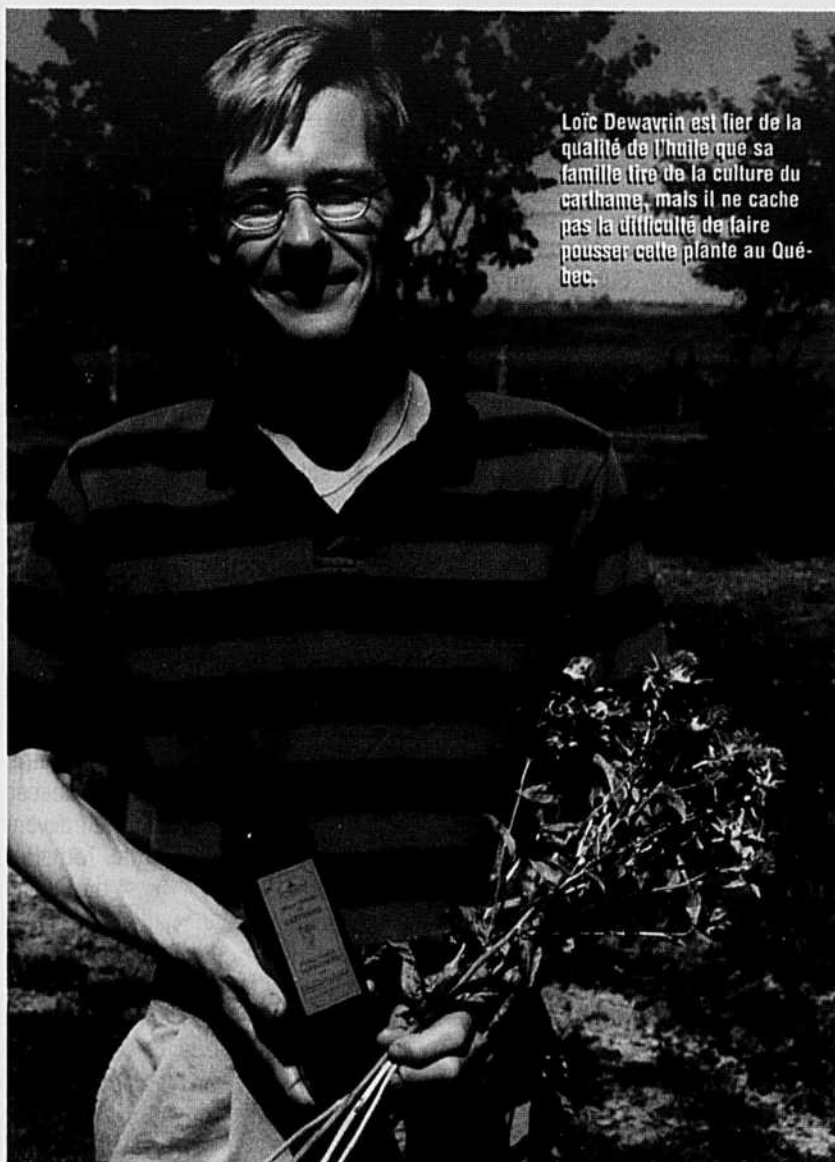


culture à développer

L'emballage se fait à la ferme, dans des bouteilles ambrées qui protègent l'huile des effets de la lumière. « Ainsi, du choix du semis jusqu'à la sélection de l'étiquette nous avons le contrôle total de la qualité du produit, souligne Loïc Dewavrin. Ce dernier ne cache pas sa fierté devant le produit fini. Mais de là à faire de la production d'huiles de première pression son occupation principale, il y a une marge. Il y a un écart entre se lancer dans une production de masse et écouler la récolte de l'année chez des clients sélectionnés ou directement à la ferme.

En fait, le principal intéressé n'est pas encore convaincu que le Québec est une bonne terre d'accueil pour le carthame. « Le marché des huiles pressées à froid est encore très limité et les producteurs européens y sont très agressifs. Si le marché s'ouvre, il serait peut-être intéressant de produire davantage, mais probablement, en ce qui concerne le carthame, à partir de graines importées de l'Ouest. Ici, la récolte est encore trop risquée pour que l'on ose semer plus qu'une petite partie de nos terres. » Cette année, moins de 1 % des terres de la ferme ont rougi sous les fleurs de cette plante exotique. Mais de là à abandonner cette culture pour quelque chose de plus sûr cela semble hors de question. Irréductibles ces Gaulois.

** journaliste à la pige*



Loïc Dewavrin est fier de la qualité de l'huile que sa famille tire de la culture du carthame, mais il ne cache pas la difficulté de faire pousser cette plante au Québec.

Un épandeur à chaux pour l'automne RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

Possibilité d'achat en groupe

Modèle 900 / Capacité de 9 tonnes

Peut épandre des quantités variant
de 1/4 tm à 4 tm /acre

Chaussé sur des pneus 21.5 L16 agricole

Disponible avec système GPS
à contrôle variable



pour chaux et cendres

ÉCONOMISEZ
avec
Ateliers Després

1234, rue De l'Église, Val-Alain (Québec) (Autoroute 20, sortie 261)
Tél.: 1 888 744-3340 Fax: (418) 744-3460

UNE AUTRE CULTURE QUI VIENT DE L'OUEST

Le lin oléagineux

Dans l'ouest du Canada (Manitoba, Saskatchewan et Alberta) la culture du lin oléagineux s'étend sur plus de 1,2 million d'hectares. Au Québec, quelques producteurs se sont intéressés récemment à cette culture. En 1999, le CÉROM (Centre de recherche sur les grains inc.) a entrepris d'évaluer des cultivars de lin en coopération avec des chercheurs du Manitoba et de la Saskatchewan.

De la famille botanique des linacées, le lin (*Linum usitatissimum* L.) appartient à un groupe végétal qui s'inscrit bien dans les rotations québécoises puisqu'il briserait vraiment le cycle des pathogènes qui s'attaquent aux graminées (céréales, maïs), aux légumineuses (soya, pois sec, haricot) et aux crucifères (canola, choux). Le lin est résistant au sclérotinia qui parasite le canola et le soya, ainsi que beaucoup de plantes à feuilles larges présentes dans les champs.

D'un point de vue agronomique, le lin est une culture qui se prête bien au semis direct suite à une céréale, au maïs ou à une légumineuse. Le lin n'est absolument pas compétitif face aux mauvaises herbes, mais le choix des herbicides dans la culture du lin est grand et plusieurs herbicides peu coûteux peuvent être utilisés. Le lin est une espèce végétale qui se sème tôt et qui résiste aux gels printaniers légers (-3°C). C'est

également une culture qui produit mieux dans les endroits où les températures sont fraîches et où la teneur en eau du sol est élevée. Peu sensible à la verse (à la condition de bien gérer la fertilisation azotée), le lin est de taille courte à moyenne (40 à 90 cm) selon le cultivar, le peuplement, la fertilité et la teneur en eau du sol. Le lin résiste assez bien à la sécheresse avant la floraison mais il requiert de l'eau de la floraison jusqu'à la maturité. Au Québec, on pourrait obtenir des rendements en graines de 2,5 tonnes à l'hectare. Chez le lin, c'est cependant la qualité de l'huile qui est la première considération.

Les deux maladies les plus importantes du lin oléagineux sont la flétrissure fusarienne et la rouille; au Québec, la flétrissure fusarienne pourrait devenir la maladie la plus importante. Toutefois, les améliorateurs de l'Ouest du Canada n'enregistrent aucun cultivar de lin s'il n'a pas démontré une tolérance certaine à la flétrissure fusarienne.

L'utilisation de la paille de lin constitue un des problèmes de la culture. C'est une paille qui se déchiquette et qui se décompose difficilement. Dans l'ouest du Canada, elle est souvent brûlée; cependant, il semble que quelques compagnies papetières s'y intéressent comme composant des papiers fins.

Le lin est une espèce qui pourrait facilement entrer dans la classe médicamenteuse des nutraceutiques. La graine

renferme un contenu élevé en huile (autour de 50 %) et le principal acide gras est l'acide linoléique (un acide gras essentiel chez l'humain) qui constitue au-delà de 55 % du contenu en huile. Actuellement, la graine de lin est utilisée par les producteurs d'œufs dits Oméga-3 (terme biochimique pour désigner l'acide linoléique). Par ailleurs, le lin produirait différents composés biochimiques qui pourraient se révéler d'intérêt médical. Il n'y a pas si longtemps, le lin était une culture presque exclusivement industrielle (linoléum, peintures). Commercialement parlant, plus des trois-quarts du lin canadien sont exportés vers l'Europe et transitent donc par les ports de l'Est; les producteurs québécois seraient donc plus près des marchés potentiels.

En 1999, le CÉROM a réalisé l'essai de cultivars de l'Ouest du Canada pour le lin oléagineux. De plus, le CÉROM a établi des contacts avec les chercheurs des deux programmes publics d'amélioration génétique du lin soient ceux d'Agriculture Canada à Morden et de l'Université de Saskatchewan à Saskatoon. En l'an 2000, le CÉROM accroîtra son effort de recherche sur le lin oléagineux en termes d'évaluation de matériel génétique et de régie (fertilisation azotée).

*Phytogénéticien
CÉROM, Saint-Bruno*



La Vraie Nature d'une
Puce Électronique

(PROGRAMMÉE POUR PERFORMER)



SEMENCE
CERTIFIÉE

Tout est
sur l'étiquette

Faites le calcul vous-mêmes...



Optimus



Maximus



Ohgata



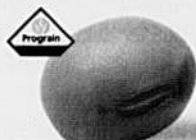
2601R



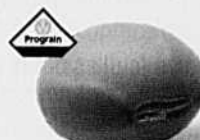
2701R



2801R



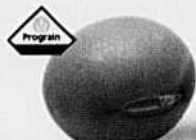
OAC Vision



Alta



Yamaska



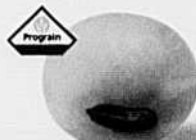
Korada



Sierra



Prémia



Fiesta



Olympia



OAC Exeter

Le Guide de Semences 2000 est maintenant disponible; demandez-le à votre représentant Prograin.

Le gros de la différence, c'est Prograin



Prograin



Désherbage mécanique : testez vos connaissances !

ANNE-MARIE COULOMBE*, YVON DOUVILLE**

Le désherbage mécanique des grandes cultures (maïs, soya, céréales) avec la houe rotative, le peigne et le sarcler à rangs est une technique en progression au Québec depuis quelques années. À preuve, l'Association cultures sans herbicide, qui vise à promouvoir des techniques de culture sans intrant chimique et à développer des nouveaux marchés pour leurs produits, est passée de 20 entreprises agricoles membres en 1997 à 85 en 1998. Les ventes d'appareils sont aussi en hausse selon l'avis de certains détaillants.

Le désherbage mécanique offre plusieurs avantages. Il permet des réductions appréciables de l'utilisation des herbicides dans les céréales (70 à 80 %) et le maïs (40 à 50 %). De plus en plus de producteurs l'adoptent aussi dans le soya. C'est qu'il y a des économies à réaliser par rapport à une gestion chimique des mauvaises herbes d'environ 9 \$/ha dans les céréales, 10 à 30 \$/ha dans le maïs et 23 à 70 \$/ha dans le soya. Le désherbage mécanique a comme autre avantage de décroûter le sol en surface (1/2 à 1"), ce qui limite les pertes d'eau par évaporation et active la minéralisation de la matière organique en plus de faciliter la levée des cultures.

Pour obtenir un bon contrôle des mauvaises herbes en ayant seulement recours au désherbage mécanique, il faut cependant acquérir certaines connaissances de base. Entre février et avril 1999, 261 agriculteurs provenant de 25 clubs-conseils se sont inscrits à une journée de formation sur le désherbage mécanique. Ils y ont appris quel appareil choisir, comment l'utiliser au champ, quand le passer pour ne pas endommager la culture et détruire les mauvaises herbes. Et bien sûr, ils se sont exercés à reconnaître les principales mauvaises herbes alors qu'elles ne sont pas plus grosses qu'un 10 cents !

Voici un petit questionnaire pour tester vos connaissances sur les mauvai-

ses herbes, le dépistage et le désherbage mécanique. Peut-être en savez-vous plus que vous ne le croyez ou peut-être en apprendrez-vous... Voyez les solutions à la fin de cet article pour comparer vos réponses.

QUESTIONS

Qui suis-je?

Nom de la mauvaise herbe

- Mes vraies feuilles ont un aspect farineux.
- Mes vraies feuilles ont la forme d'une pointe de flèche.
- Mes vraies feuilles sont en forme d'un panache d'origan.
- Mes cotylédons ont 2 dents à leur base.
- Mes cotylédons sont en forme de cœur.
- Mes cotylédons possèdent plusieurs nervures.
- Je suis une graminée totalement dépourvue de poil.
- Je suis une graminée avec une ligule membraneuse.

Vrai ou faux sur les appareils de désherbage mécanique

VRAI ou FAUX

- Le peigne ne s'utilise pas dans les champs où il reste beaucoup de résidus.
- Avec une houe rotative de 21 pieds de largeur on peut sarcler jusqu'à 10 ha à l'heure.
- Le peigne se passe plus vite que la houe rotative.

12. La houe rotative est plus efficace dans les sols qui forment une légère croûte.

13. Le peigne est plus efficace dans les sols argileux.

14. Avec la houe rotative et le peigne, il faut viser à travailler le sol sur 3 pouces de profondeur.

15. Il n'est pas important de sarcler entre les rangs du maïs si on a déjà fait des passages avec la houe rotative ou le peigne.

Vrai ou faux sur les stades de passage dans les grandes cultures (maïs, soya, céréales) **VRAI ou FAUX**

16. La houe rotative et le peigne ne diminuent pas le rendement des grandes cultures.

17. Il faut éviter de passer la houe rotative et le peigne en prélevée des grandes cultures.



SÉCHAGE & RÔTISSAGE DU SOYA SUR VOTRE FERME

- Pas de coût de transport pour vos céréales.
- La garantie d'avoir **VOTRE GRAIN**.
- Détruit les enzymes toxiques du soya.
- Permet une meilleure conversion alimentaire.
- Peut aussi, détruire les moisissures de céréale.
- Aussi, rôtiissage de maïs en grain payant, pour le porcelet.

FERME IMPÉRIALE S.E.N.C.

Noyan, Québec

Tél./Fax : (450) 294-2086

régie des cultures

18. On peut passer la houe rotative sans danger dans le maïs du stade prélevée jusqu'à 4 feuilles.

19. Le sarcleur léger n'est pas efficace contre des mauvaises herbes qui ont plus de 10 cm (4") de hauteur.

20. On ne doit pas passer le peigne dans le soya.

Vrai ou faux sur l'efficacité du mécanisme contre les mauvaises herbes

VRAI ou FAUX

21. La houe rotative et le peigne sont efficaces contre les annuelles seulement.

22. Seules les très jeunes mauvaises herbes (stade cotylédons) sont détruites par la houe rotative.

23. Le peigne est moins agressif que la houe rotative contre les mauvaises herbes.

24. On peut tolérer une petite quantité de mauvaises herbes au champ qui n'affectera pas le profit économique.

25. La houe rotative détruit en moyenne 99 % des mauvaises herbes présentes au champ.

TABLEAU D'INTERPRÉTATION DE VOS RÉSULTATS

Nombre de bonnes réponses

1-12 Vous êtes peu familier avec la lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les grandes cultures.

Pourquoi ne pas augmenter vos connaissances en suivant une formation ou en assistant à une conférence sur le sujet cet hiver ?

Vous en apprendrez certainement en consultant *L'Expert mauvaises herbes maïs*.


13 - 20 Vos connaissances sont suffisantes pour songer à pratiquer la lutte intégrée contre les mauvaises herbes sur votre ferme. Présentement vous n'avez plus tellement la tête aux mauvaises herbes, mais elles vont revenir l'an prochain.

Réfléchissez à organiser un essai de désherbage mécanique dans l'un de vos champs le printemps prochain. Planifiez de suivre une formation sur le sujet cet hiver. Procurez-vous *L'Expert mauvaises herbes maïs*. Songez à emprunter ou louer un appareil. Demandez l'assistance de votre conseiller ou d'un voisin qui en a déjà fait. Parce que pour apprendre, rien ne vaut l'expérience...


21 - 25 Vous en savez beaucoup sur la lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les grandes cultures. Le mettez-vous en pratique sur votre ferme? Nous vous encourageons à le faire! Planifiez votre stratégie de lutte intégrée pour l'an prochain et procurez-vous *L'Expert mauvaises herbes maïs*.

PENSEZ SEMENCES, PENSEZ SEMICO ET OFFREZ-VOUS TOUT UN ÉVENTAIL DE VARIÉTÉS


Blé
AQUINO




Orge
MYRIAM




Avoine
SYLVA




Soya
UGO



Soya
GAILLARD



Soya
ENTREPRISE



Semico INC.

1591, route des Côteaux FARNHAM (450) 293-6472	1079, route 227 SAINT-ANSELME (418) 885-9892	1071, rang Saint-Régis SAINT-ISIDORE (450) 454-7578	80, rue des Érables SAINT-THOMAS-DE-JOLIETTE (450) 759-4700	4905, boul. Laurier SAINTE-ROSALIE (450) 799-3225	495, rang de la Carrière UPTON (450) 549-4888
--	--	---	---	---	---

régie des cultures

SOLUTIONS

Qui suis-je ? 1. Chou gras 2. Renouée liseron 3. Herbe à poux 4. Ortie royale 5. Moutarde ou radis sauvage 6. Abutilon 7. Pied-de-coq 8. Digitale

Vrai ou faux sur les appareils de désherbage mécanique

9.V 10.V 11.F 12.V 13.F 14.F 15.F

Vrai ou faux sur les stades de passage dans les grandes cultures (maïs, soya, céréales)

16.V 17.F 18.F 19.V 20.F

Vrai ou faux sur l'efficacité du mécanisme contre les mauvaises herbes

21.V 22.V 23.F 24.V 25.F

EXPLICATIONS ET COMMENTAIRES

9. Les résidus, surtout de maïs, restent pris entre les dents du peigne et ré-

duisent son efficacité ou endommagent la culture.

10. et 11. On passe le peigne de 6 à 12 km/h tandis qu'on peut passer la houe de 15 à 20 km/h.

12. et 13. La houe rotative a une meilleure capacité de travail par rapport au peigne dans les sols argileux et ceux qui ont tendance à croûter en surface. Le peigne est plus efficace que la houe dans les sols légers, particulièrement ceux qui ne croûtent pas.

14. On vise à travailler le sol le moins creux possible pour un maximum d'efficacité. En général 1" de profondeur fait l'affaire. Si on va trop creux on risque de déterrer la culture.

15. Il est très important de sarcler entre les rangs du maïs même si on a déjà

fait des passages avec la houe rotative ou le peigne. Si on ne sarcle pas, on s'expose à des pertes de rendement.

16. Si la houe rotative et le peigne sont bien ajustés et bien utilisés au champ, ils ne devraient pas détruire plus de 1,5 % des plants à chaque passage. Plusieurs producteurs augmentent donc leur taux de semis de 5 à 10 % pour compenser cette légère perte, de sorte que cela ne paraît pas sur le rendement final.

17. Le stade prélevée de toutes les cultures est un excellent moment pour passer le peigne et la houe si le semis a été fait de 1 1/2 - 2 pouces de profondeur.

18. On peut passer la houe rotative dans le maïs du stade prélevée à 4 feuilles, mais on doit faire attention et



L'usage de la houe rotative ne diminue pas le rendement des cultures

Photo: Patrick Vincent

régie des cultures

éviter de passer lorsque le maïs commence à pointer à la surface du sol. Il est alors plus fragile.

19. En général, le sarcleur léger se passe une première fois entre 5 et 6 feuilles du maïs et une seconde fois entre 7 et 10 feuilles.

20. On peut passer le peigne et la houe rotative dans le soya du stade prélevée jusqu'à ce qu'il ait sa 2e feuille trifoliée. On doit cependant éviter de passer lorsque le soya commence à pointer hors de la surface du sol jusqu'au stade cotylédons inclus.

21. Il est donc préférable de choisir des champs où les vivaces ont été bien contrôlées pour pratiquer le désherbage mécanique.

22. La houe rotative est efficace contre les mauvaises herbes en germination dans le sol (stade fil blanc) et contre celles qui sont au stade cotylédons

(première paire de feuilles qui sont en réalité des réserves nutritives chez les espèces à feuilles larges). Dès que les premières vraies feuilles apparaissent, la houe est moins efficace.

23. Le peigne est PLUS agressif que la houe. Il peut donc détruire des mauvaises herbes qui ont leurs premières vraies feuilles.

24. Des recherches effectuées au Centre de développement d'agrobiologie (CDA) ont démontré qu'on peut tolérer une petite quantité de mauvaises herbes dans le maïs sans que le profit économique de la culture soit affecté. Un outil d'aide à la décision a été mis au point pour aider les agriculteurs à évaluer les pressions de mauvaises herbes tolérables au champ (*L'Expert mauvaises herbes maïs*).

25- L'efficacité de la houe rotative et du peigne dépend de plusieurs facteurs dont l'état du sol, les espèces et le sta-

de des mauvaises herbes. Dans de bonnes conditions, la houe peut détruire jusqu'à 80 % des mauvaises herbes comme le chou gras et l'amarante.

* agr., M.Sc. Phyto Contrôle

** agr., M.Sc. Tecnaflora



« Je cherche un banquier qui travaille vraiment pour moi, qui ne se contente pas de regarder passer le train. »

Pour que les choses avancent, laissez-nous vous présenter un spécialiste en financement agricole qui saura ajouter une valeur réelle à votre entreprise.

www.banqueroyale.com



BANQUE ROYALE

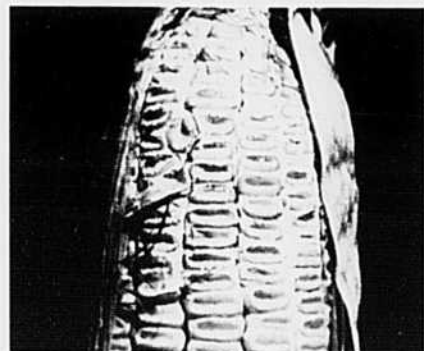
Le chef de file des services bancaires à l'agriculture et à l'agro-alimentaire au pays.

Bien des maladies affectent le maïs à l'insu des producteurs

RICHARD PITRE*

L'été chaud et les gels tardifs de 1998 au Québec ont eu l'avantage de prolonger la période de croissance du maïs, mais ils ont également favorisé le développement de certaines maladies. Cette année là, les effets de la fusariose de la tige se sont particulièrement fait sentir, avant l'assèchement dû au gel. Dans le sud-ouest du Québec, la période estivale chaude et humide a également facilité la propagation de l'helminthosporiose et de la kabatiellose. D'autres maladies telles la fusariose de l'épi et le charbon sévissent à chaque année. Selon Martin Muhleisen, responsable des services agronomiques pour le Québec chez Novartis, bien des producteurs ignorent même la présence de ces maladies dans leurs champs de maïs. « Il est important de savoir identifier ces maladies et surtout, de comprendre comment elles risquent d'affecter les récoltes. Certaines ont des effets adverses et il est important de savoir les reconnaître. »

La **fusariose de l'épi**, aussi appelée pourriture fusarienne, est causée par un champignon dont les spores pénètrent par les soies et dont le mycelium envahit le plus souvent le bout de l'épi. Il s'ensuit un dépérissement des grains



et l'apparition d'une moisissure de couleur blanche, rose ou rouge mat. Les épis peuvent alors être contaminés par les mycotoxines, ils deviennent alors nocifs pour les animaux, spécialement pour les porcs. La fusariose de l'épi provoquerait la perte d'appétit des porcs et même l'infertilité des verrats de

même que celle des vaches. Une température froide et pluvieuse à l'automne peut favoriser le développement du mycelium

La **fusariose de la tige** est assez largement répandue dans les zones où le maïs est cultivé. Elle est considérée comme une des plus graves maladies. On la détecte au brunissement du bas de la tige et à une coloration brun rougeâtre de l'intérieur de la tige. Elle provoque parfois un échaudage plus ou moins grave des épis, mais les plus importants dommages sont causés par la verse des tiges. Il devient alors difficile de récolter le maïs avec une moissonneuse-batteuse. Durant l'été, la sécheresse et les fortes chaleurs favorisent le développement de la fusariose de la tige. Un excès d'azote, la détérioration du feuillage par des insectes, ou encore, une chute de grêle augmentent la sensibilité de la plante. « Le meilleur moyen de faire face à la fusariose de la tige est d'exercer un bon contrôle de la pyrale et des insectes, d'utiliser des engrais appropriés au sol et de choisir des hybrides tolérants » soutient Martin Muhleisen.

Le champignon de l'**anthracnose** s'installe d'abord sur le feuillage où apparaissent des taches beiges, parfois cernées de brun, ayant jusqu'à 15 cm. L'infection débute par les feuilles inférieures et se propage aux feuilles supérieures par temps chaud et humide. Les tiges peuvent ensuite être attaquées, mais habituellement après l'apparition des panicules. Lorsqu'elles sont infectées, les tiges contiennent de l'eau et pourrissent rapidement. Il s'ensuit une verse hâtive. L'anthracnose se distingue des autres pourritures de la tige par des marbrures noires et brillantes près du sol. La lutte contre cette maladie passe par la rotation des cultures, l'enfouissement des débris de culture et le choix d'hybrides tolérants.

« La **fusariose de la tige** et l'anthracnose risquent toutes deux de causer la verse à l'automne. On observe

aussi que l'incidence de ces maladies augmente avec les années de monoculture de maïs. Voilà une autre bonne raison d'inclure des rotations dans ses plans de culture. »

Le **charbon**, ou charbon commun, altère le maïs surtout lors d'années sèches et lorsque la saison de culture se prolonge. La grêle, les insectes ou encore le sarclage favorisent les risques de blessure qui servent ensuite de porte d'entrée au champignon qui transmet la maladie. Sur les jeunes plants, le charbon se manifeste par de grosses galles blanchâtres présentes sur la tige. Ces galles deviennent grises, puis presque noires à la maturité de la plante. Elles dégagent alors une poussière noire qui peut se propager loin avec le vent et multiplier la maladie. Toutefois, les dégâts demeurent assez faibles et il n'y a pas d'impact négatif lorsque les plants sont ingérés par les animaux.

Le **charbon de l'épi** se distingue du charbon commun car il touche essentiellement les épis de maïs. En effet, les spores de couleur plutôt brune se retrouvent sous l'enveloppe de l'épi et le recouvrent totalement, ne laissant place à aucun grain. Les spores du champignon hivernent dans le sol et infectent



la plante dès la germination, mais la maladie n'est visible qu'à la sortie de la panicule (croix) et de l'épi. Le développement du charbon de l'épi est favorisé par un climat sec et chaud. Bien qu'il ne semble pas causer de problèmes pour les animaux, il est souhaitable de limiter la propagation du

charbon par la rotation des cultures et le choix d'un hybride résistant.

La **kabatiellose** s'attaque aussi au feuillage du maïs et occasionne, comme l'helminthosporiose, l'échaudage des épis. Toutefois, la kabatiellose se distingue par des petites taches d'environ 2-3 mm, de couleur brun foncé avec un centre beige entouré par un halo translucide jaunâtre, visible par transparence. Ça ressemble à un petit œil. Le champignon qui cause cette maladie hiverne dans les débris de culture. L'infection apparaît dès que le plant porte deux feuilles et se propage à toutes les feuilles et à l'enveloppe de l'épi par temps frais et humide. L'enfouissement des végétaux et le recours à des hybrides tolérants constituent les principaux moyens de limiter la kabatiellose.

« Au Québec, la kabatiellose a entraîné des pertes de récoltes importantes il y a une dizaine d'années mais depuis, les généticiens y ont porté une attention particulièrement dans leur programme de sélection et depuis, ces

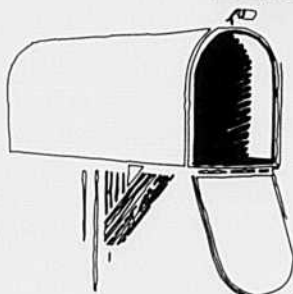
problèmes n'ont pas refait surface » explique Martin Muhleisen.

La saison de production chaude et humide de 1998 a stimulé l'apparition de l'helminthosporiose dans le sud-ouest du Québec et plus localement dans certains champs de la rive nord. Elle se caractérise par le dessèchement précoce du feuillage et peut entraîner un échaudage des épis. Dans le Mid-West américain, ces symptômes apparaissent généralement vers la mi-juillet. Les spores de l'helminthosporiose sont transportées dans l'air, arrivent au Québec en fin de saison, c'est-à-dire septembre. « L'helminthosporiose ne passe pas inaperçue avec ses grandes taches allongées de couleur rouge qui se couvrent de granules bruns par temps humide mais elles ne causent aucune perte économique et tout comme dans le cas de l'antracnose, l'utilisation de variétés issues de parents possédant une tolérance naturelle permet de contrôler efficacement cette maladie. »

Ces descriptions sommaires vous permettront sûrement d'identifier les maladies qui affectent votre champ de maïs. La plupart de celles-ci sont encore peu connues au Québec. Plusieurs de ces affections constituent pourtant un problème, surtout dans les zones où la saison de culture est longue et chaude. Dans la plupart des cas, la recherche contribue à lutter efficacement contre ces maladies. Les nouvelles possibilités qu'offre la biotechnologie peuvent apporter des solutions novatrices à ces problèmes. Les généticiens étudient présentement les gènes provenant de différentes plantes. On sait déjà que certains de ces gènes offrent un large spectre de résistance à des maladies communes du maïs dont l'helminthosporiose, la fusariose et la kabatiellose. Éventuellement, on espère être en mesure de transférer ces gènes de résistance au maïs et éliminer les désagréments que causent ces maladies.

* chercheur, Novartis

Abonnez-vous • Abonnez-vous



LA TERRE

DE CHEZ NOUS

informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec.

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle. Publié le jeudi de chaque semaine.

GRANDES CULTURES



Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:

La Terre de chez nous (abonnements)
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9



Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:
Québec 1 an: 37,39\$ **2 ans: 64,41\$** **3 ans: 89,15\$**

Taxes incluses

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____ TÉL.: () _____

Ci-joint la somme de: _____ \$

No TPS: R 1218 5132 3 TVQ:1006 1126 05 Signature _____

L'entreprise Clic intéressée aux produits du Québec

STÉPHANE GAGNÉ

Les légumineuses sont de plus en plus au menu des repas québécois. L'entreprise Clic l'a compris et en a fait son principal créneau de développement. Depuis quelques années, elle exploite la plus grande usine de transformation de légumineuses au Québec et s'approvisionne de plus en plus ici. Alain Gauthier, vice-président Marketing et vente de Clic est formel: les légumineuses sont les protéines de l'an 2000. À voir la progression de Clic dans ce marché, on a tendance à le croire. Fondé en 1984 par Assaad Abdelnour, un Néo-québécois d'origine libanaise, Clic a commencé modestement avec une petite gamme de produits. L'entreprise a dû par la suite obtenir la confiance des supermarchés qui ont déjà leur propre

réseau de fournisseurs. Aujourd'hui, c'est chose faite. Clic vend aux grandes chaînes comme IGA, Price Costco, Loblaws, Provigo et Sobeys. L'entreprise a même remporté, lors de la dernière foire agricole Expo-Québec, le prix Méritas Export 2000 décerné par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

L'attribution de ce prix n'est pas un hasard car Clic est le plus grand fournisseur de légumineuses au Canada, avec plus de 75 variétés sèches et 40 variétés en conserve et par le fait même, exporte de plus en plus.

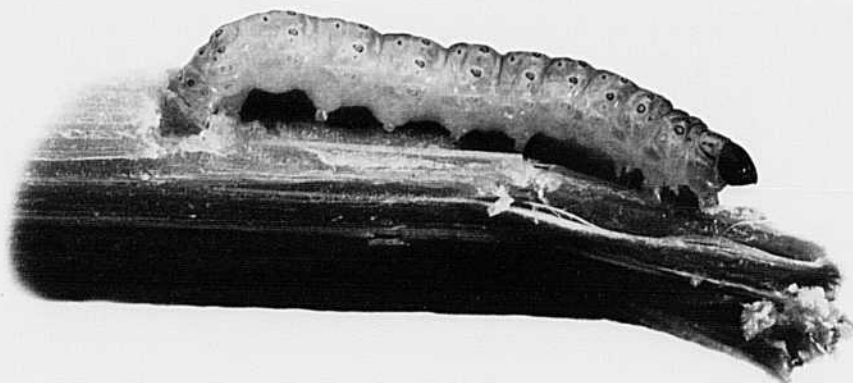
En fait, ce que l'on peut voir sur les étagères des supermarchés n'est qu'un mince éventail des produits qu'il commercialise. Au total, Clic offre plus de 1 200 produits (riz, couscous, jus, nec-

tar, etc) provenant des quatre coins du monde. Les produits de Clic, au départ achetés surtout par les Néo-québécois (clientèle privilégiée de Clic), intéressent un nombre croissant de Québécois de «souche». Surtout depuis la diffusion de l'émission Ciel, mon Pinard les 5 et 7 mars 1999, sur les ondes de Télé-Québec, qui se consacrait entièrement aux produits de Clic (note: Clic est depuis devenu le principal commanditaire de l'émission dont la saison 1999-2000 traitera amplement de cuisine à base de légumineuses).

L'entreprise Clic ne se contente pas de mettre en conserve et d'emballer des légumineuses et autres produits. Elle possède aussi son propre département de recherche et développement qui met

IMPRÉVISIBLE.

La pyrale du maïs peut frapper sans avertissement et ne faire qu'une bouchée de votre profit potentiel.



au point de nouveaux produits à valeur ajoutée. C'est ainsi que Clic a commercialisé, au début 1999, les premières salades en conserve constituées de plusieurs légumineuses mélangées. Clic travaille aussi à développer des tremettes faites de légumineuses qui seront aussi vendues en conserve.

D'autre part, l'entreprise s'intéresse au développement de la culture de légumineuses ici au pays. «Nous avons développé, en collaboration Agriculture Canada, une variété de pois chiche à maturation plus courte (un mois plus court) qui est maintenant cultivé au Canada,» affirme Alain Gauthier.

ACHETER ICI AVANT TOUT

Acheter ici est l'une des priorités de Clic. «À l'origine, Clic importait beaucoup de produits qu'elle revendait ensuite ici et ailleurs, affirme M. Gauthier. Mais de plus en plus, Clic achète et met en conserve des produits cultivés ici. À ce propos, Clic a été la pre-

mière entreprise à mettre en conserve laourgane du Québec.» M. Gauthier prétend même que plusieurs pays étrangers qui vendait auparavant des légumineuses à Clic sont aujourd'hui devenus d'importants acheteurs.

Mais Clic ne compte pas s'arrêter là. Assaad Abdelnour croit qu'il y a un potentiel important au Canada pour développer de nouvelles cultures de légumineuses. Il pense aux fèves lupini, à laourgane, aux lentilles, aux pois chiches, au flageolet, aux grosses fèves de lima et aux rognons rouges et blancs. «Certaines de ces légumineuses comme les rognons sont déjà cultivées ici mais on pourrait en cultiver de beaucoup plus grandes superficies, soutient M. Gauthier. Selon M. Gauthier, Clic souhaite travailler avec des producteurs qui sont prêts à investir à long terme dans leur culture. Mais attention, l'entreprise a ses exigences: elle choisit ses producteurs et demande des certificats. «Nous désirons conserver les hautes normes de qualité qui font notre réputation,

affirme Alain Gauthier. Il existe une convention (signée entre l'Association des manufacturiers de produits alimentaires et la Fédération des producteurs de fruits et légumes de transformation) qui détermine les prix et les conditions de mise en marché. Ensuite, le producteur négocie un contrat avec le transformateur basé sur la superficie mise en culture.

Tout le secteur de la mise en conserve ou de la congélation des pois, des haricots, du maïs et du concombre est régi par la Fédération des producteurs de fruits et de légumes de transformation alors que la Fédération des cultures commerciales s'occupe des céréales et légumineuses non transformées (soya, canola, pois secs). Pour les légumineuses achetées par Clic, il n'y a pas pour le moment de mécanisme de mise en marché auprès des producteurs québécois.

* journaliste à la pige

PRÉVISIBLE.

La pyrale du maïs est largement répandue et imprévisible. Protégez-vous contre l'imprévu en semant les hybrides Bt de marque NK™ offerts par Novartis semences.

Les gènes KnockOut® et YieldGard™ intégrés directement aux semences de maïs Bt NK sont deux puissants outils de lutte contre la pyrale. Vous obtenez donc des plants en meilleure santé, des rendements plus élevés et un profit potentiel plus intéressant.



Pour plus d'information sur la gamme complète des hybrides Bt de marque NK, consultez votre détaillant Novartis semences, ou appelez-nous au 1-888-300-0147.

Visitez notre site Web à l'adresse www.nkcanada.com. Protégez-vous contre l'imprévu.



Nouvelles forces pour l'amélioration des semences

Nouveau N15-Z1	N17-C5	N25-D7
2550 U.T.M.	2600 U.T.M.	2700 U.T.M.
<ul style="list-style-type: none"> Très bon potentiel de rendement Grande capacité d'adaptation Excellent en semis direct 	<ul style="list-style-type: none"> YieldGard Bt Excellent potentiel de rendement Très bon poids spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> YieldGard Bt Facilité de récolte Produit des rendements élevés de grain de qualité

N2555Bt	Nouveau N27-M3	N3030Bt
2700 U.T.M.	2775 U.T.M.	2850 U.T.M.
<ul style="list-style-type: none"> YieldGard Bt Performance supérieure dans les milieux à haut rendement Séchage naturel rapide Excellent poids spécifique 	<ul style="list-style-type: none"> YieldGard Bt Excellent rendement en grain de qualité Très bon séchage naturel Grande capacité d'adaptation 	<ul style="list-style-type: none"> YieldGard Bt Un des meilleurs hybrides; remarquable potentiel de rendement Performance constante dans une grande variété de milieux de production

NOVARTIS

NK est une marque de commerce de Novartis AG, qui a autorisé son utilisation en vertu d'une licence accordée à Novartis Seeds Inc. KnockOut est une marque déposée de Novartis Seeds Inc. YieldGard est une marque de commerce de Monsanto Company, qui a autorisé son utilisation en vertu d'une licence accordée à Novartis Seeds Inc.

légumes de transformation

HARICOTS ET POIS

De nouvelles approches pour réduire les pertes

MICHEL BEAUNOYER

En marchant dans un champ de fèves fraîchement récoltées, on a l'impression de suivre le sillage d'une tornade. Les plants ont été dégarnis leurs fruits, et souvent même défoliés avec violence et un peu partout, des fèves entières et déchiquetées jonchent le sol. Mais cette impression est trompeuse, car les pertes lors de la récolte dépassent rarement 10 %. Un résultat qui inquiète toutefois les producteurs et qui a poussé la Fédération des producteurs de fruits et légumes de transformation à y jeter un coup d'œil intéressé. Y'a-t-il moyen de réduire cette perte ?

Régulièrement questionnés à ce sujet par leurs membres, les représentants de la fédération ont décidé de mandater la firme de consultants Gestion - Qualité fruits et légumes pour analyser l'état de la situation, sur le terrain, et en arriver à des recommandations. L'objectif est de préparer un guide permettant de réduire de 10 à 5% la perte lors des ré-

coltes de haricots et de 5 à 3% celle des pois.

« La demande des transformateurs pour les haricots verts et jaunes ainsi que pour les pois est en croissance, explique Gilles McDuff, directeur général de la Fédération. La consommation de produits surgelés est en hausse et la conserve, qui trouve ici un marché plus tiède, se vend de mieux en mieux à l'exportation.

Les usines québécoises veulent donc s'assurer d'un bon approvisionnement et réduire les pertes. » On peut résumer en disant que le haricot qui reste au sol ne sera jamais exporté, mais on doit ajouter aussi que les pertes tendent à nous rendre moins compétitifs face aux producteurs américains. Puisque ultimement ce sont les transformateurs qui choisissent les producteurs desquels ils achètent les récoltes, il faut toujours s'assurer d'un rendement optimal.

SENSIBILISER TOUS LES PARTENAIRES

La valeur des pertes lors de la récolte de 1998 était estimée à 400 000 \$ pour les haricots et de 250 000 \$ pour les pois. S'attaquer à ces pertes c'est améliorer le coût de revient et le profit et rehausser l'efficacité de tout le système de production. Le producteur gagne donc à s'intéresser à la chose, tout comme les usines de transformation qui se chargent traditionnellement dans ce domaine de plusieurs opérations critiques, allant de la sélection des semis au choix des équipes de récolteurs et de leurs équipements.

« Hors de question dans ce dossier de pointer du doigt des responsables, s'empresse de préciser Daniel Malenfant, directeur exécutif de Gestion - Qualité. Il est apparu dès le départ que la réduction des pertes appelle une implication de tous les intervenants. » En fait, les analyses préliminaires démontrent que plusieurs facteurs ont une incidence sur les pertes. Une préparation inadéquate du sol avant le semis, une mauvaise sélection de ce semis, des ajustements fautifs sur les moissonneuses et tout simplement, les conditions climatiques lors de la récolte sont autant de variables qui jouent sur le rendement et la quantité de fèves perdues.

L'objectif de la fédération, en mandant Gestion - Qualité, est d'en arriver à la production d'un guide où les producteurs, tout comme les opérateurs de machinerie et même les gestionnaires d'usines retrouveraient les principales recommandations de pratiques culturelles tirées des observations et analyses de tout le processus de production. Lors d'une intervention antérieure, la firme de consultants a permis à l'industrie de réduire de moitié ses pertes lors de la récolte de pois, notamment en conseillant une machinerie mieux adaptée à cette récolte.



L'inspecteur Vincent Glasson applique une méthode rigoureuse pour déterminer les pourcentages de perte lors des récoltes et en analyser les causes.

légumes de transformation

UNE APPROCHE SCIENTIFIQUE

« Si nous voulons convaincre les gens de changer leurs habitudes, nous avons intérêt à arriver solidement documentés, » lance en souriant Vincent Giasson, inspecteur pour Gestion - Qualité. C'est lui qui suit les équipes de récolte pour mesurer la partie de la récolte qui reste au sol. Près de 200 mesures dans des champs de pois plus de 150 dans des champs de haricots auront ainsi été réalisées cette saison.

Pour déterminer la perte, Vincent Giasson détermine un périmètre d'un ou deux mètres carrés, où il récupère tous les pois ou haricots jonchant le sol, les nettoie, les crible et les pèse afin de mesurer la perte. Il répétera l'opération à cinq ou six reprises dans chacun des champs visités. « On peut alors avoir une très bonne idée du pourcentage de perte et même aviser immédiatement le chargé de la récolte si le problème est lié à l'ajustement de l'équipement. » M. Giasson remplit une fiche élaborée lors de chacune de ses visites. Ce document explique les conditions climatiques lors de la récolte, les conditions du sol, l'identité des équipes de récolte et une multitude de variables permettant, une fois compilées, de présenter un portrait fidèle de la nature de la perte et de ses sources.

Les recommandations qui en seront tirées formeront le corps du guide qui




Un simple ajustement sur la molette

sera présenté aux producteurs, récolteurs et gérants d'usine après la deuxième année d'expérimentation, soit au printemps de 2001.

Mais ces résultats sont déjà utiles, servant à guider les producteurs vers les pratiques culturales optimales. « Il serait utopique d'espérer réduire les

pertes à néant, conclut Vincent Giasson. Mais si tout le monde fait son travail, il est possible de réduire les coûts de revient pour le producteur et de réduire la superficie à cultiver pour atteindre les volumes escomptés à l'usine. »

* journaliste à la pige

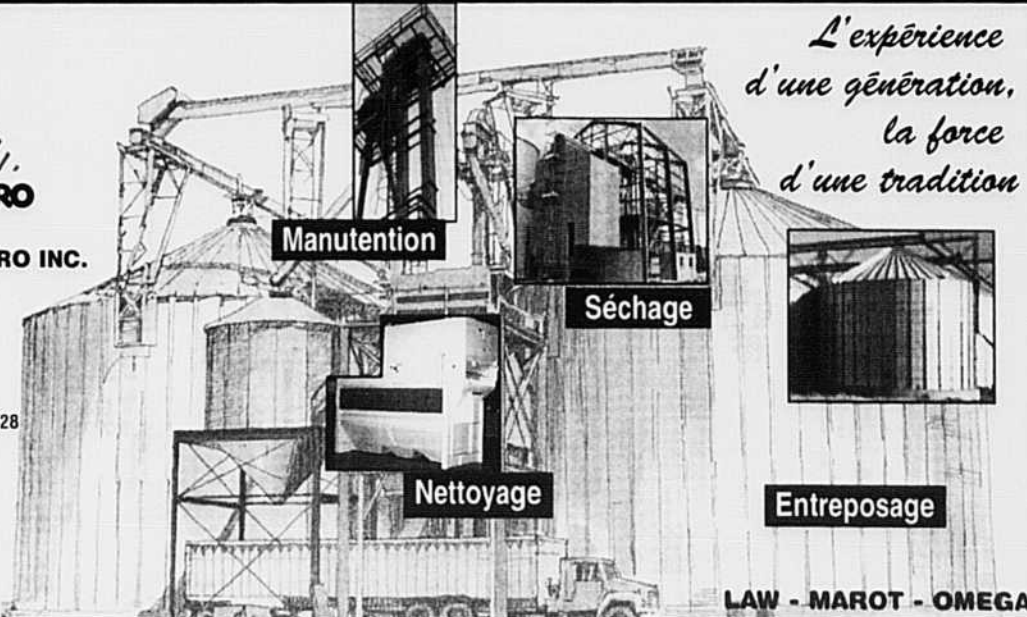


LAW-MAROT-MILPRO

**LES INDUSTRIES MILPRO INC.
LAW-MAROT INC.**

1150, Brouillette
St-Hyacinthe, Qc
J2T 2G8
Tél.: (450) 771-2404 poste 228
Fax : (450) 771-4340

*Concepteur
fabricant
entrepreneur*



*L'expérience
d'une génération,
la force
d'une tradition*

LAW - MAROT - OMEGA

légumes de transformation

Les cornichons aiment les engrais organiques...

CAROLINE CÔTÉ, MARYSE LEBLANC, DANIEL CLOUTIER ET SYLVAIN QUESSY*

En parcelles, nous remplaçons les engrais minéraux azotés par l'application de lisier de porcs à différentes proportions. La fertilisation en phosphore et en potassium est ajustée dans chaque traitement pour tenir compte de l'apport du lisier. Dans les traitements un et deux, 115 kg/ha d'azote sont appliqués avant le semis, sous forme d'engrais minéral (115E) ou de lisier de porcs (115L). L'azote est fractionné dans les traitements trois et quatre, avec 80 kg/ha d'azote appliqué avant le semis sous forme d'engrais (80E) ou de lisier (80L), suivi d'une application de 35 kg/ha d'azote sous forme de nitrate d'ammonium au tout début de la floraison. Une augmentation de l'ordre de 12% des rendements vendables de cornichons a été obtenue dans les parcelles ayant reçu du lisier de porcs en 1997 et en 1998. Les données recueillies en 1999 nous permettront de compléter l'évaluation de la survie dans le sol de quelques microorganismes pathogènes pour l'humain, de façon à s'assurer que l'épandage de lisier n'affecte d'aucune façon la salubrité des produits.

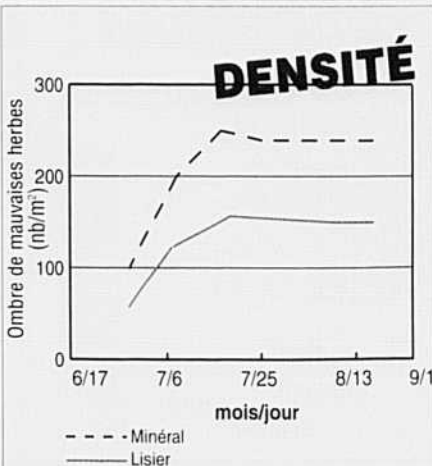
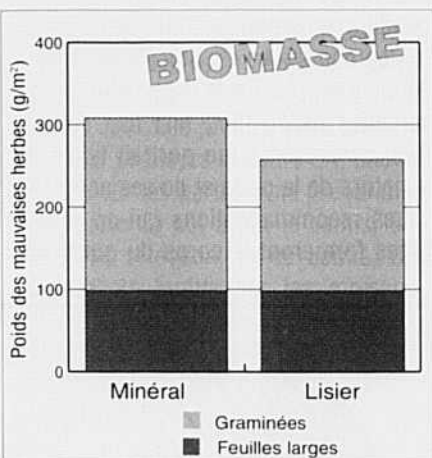
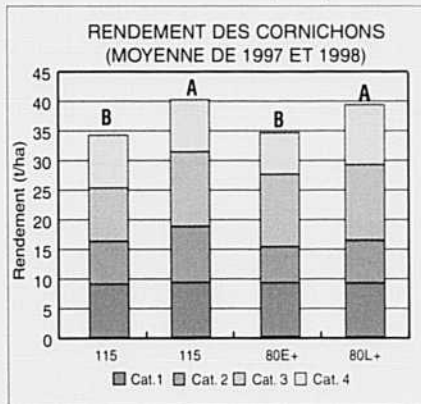
Dans la région de Lanaudière, les principales municipalités productrices de cornichons accusent aussi des surplus de lisier de porcs. L'épandage de lisier de porcs dans cette culture soulève toutefois une multitude de questions concernant le potentiel fertilisant du lisier, l'incidence des mauvaises herbes ainsi que les rendements, la

qualité et la salubrité des récoltes. Pour répondre à ces interrogations, une équipe multidisciplinaire de chercheurs et de conseillers agricoles a été formée pour réaliser un projet de recherche amorcé en 1997, qui se terminera en 1999 à la ferme expérimentale de l'Assomption.

LISIER = MAUVAISES HERBES : MYTHE OU RÉALITÉ?

La période d'activité des herbicides ne semble pas être affectée par le lisier. Le nombre de mauvaises herbes a tendance à être plus élevé lorsque l'azote est apporté sous forme d'engrais minéral comparativement à l'apport sous forme de lisier. Cependant, les différences ne sont pas statistiquement significatives. La biomasse des mauvaises herbes récoltées en août suit la même tendance. La cause exacte de ce phénomène n'est pas complètement élucidée. Des études plus poussées

pourraient permettre de déterminer si c'est la forme de l'azote (NO₃- vs NH₄+), les acides gras et des composés phytotoxiques contenus dans le lisier ou encore un changement au niveau des propriétés physico-chimiques du sol qui seraient responsables de la réduction des populations de mauvaises herbes. Aucune graine viable de mauvaises herbes n'a été retrouvée dans le lisier au printemps. Aucune des graines des mauvaises herbes testées (l'amarante à racine rouge, le chénopode blanc, la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq) ne germaient après avoir séjourné deux mois dans une fosse à lisier. Cependant, l'épandage du lisier pourrait être plus problématique à l'automne si la lagune est entourée de mauvaises herbes



TRAITEMENTS		
	Azote avant le semis (kg/ha)	Azote à la floraison
	(kg/ha)	
1	115 E	
2	115 L	
3	80 E	35 E
4	80 L	35 E

E = azote appliqué sous forme de nitrate d'ammonium
L = azote appliqué sous forme de lisier de porc

légumes de transformation

matures qui peuvent contaminer le lisier par leurs graines. Il faudra attendre les résultats de la saison 1999 pour voir si les mêmes tendances se maintiennent.

ÉQUIPE DE RECHERCHE

Caroline Côté, agr., M. Sc. (Fédération de l'UPA de Lanaudière)

Maryse Leblanc, agr., M. Sc. (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement)

Sylvain Quessy, DMV, PhD. (Santé Canada)

Daniel Cloutier, agr., PhD. (Institut de malherbologie)

Simon Guertin, agr., PhD. (Institut de recherche et de développement en agroenvironnement)

Xavier Bernard, agr. (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

Martine Robert, d.t.a. (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

Danielle Roy, agr. (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

Jean-Pierre Senécal, d.t.a. (Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec)

ONT PARTICIPÉ FINANCIÈREMENT À CETTE ÉTUDE :



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation
Direction de la recherche
Direction régionale de Montréal-Laval-
Lanaudière



Gouvernement du Québec
Ministère de
l'Environnement



Industrie et
Commerce
Québec



Fédération québécoise des
producteurs de fruits et légumes
de transformation



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
LANAUDIÈRE



Photo: Patrick Vincent



PROVALCID

CENTRE DE TRAITEMENT DE GRAINS

(450) 652-3916

4572, Marie-Victorin
Varenes (Québec) J3P 1P7
Fax: (450) 652-7959
E-Mail: provalcid@sympatico.ca

**Achat et vente
de grains et
sous-produits**

Grains

avoine
blé
canola
maïs
orge
sarrasin
soya

Sous-produits

Semences

Services: séchage, criblage, entreposage.
Mise en marché: au comptant et à terme.

La production mondiale de blé en baisse

GLENN LENNOX*

Selon les prévisions du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), la production mondiale du blé régressera de 2 % en 1999-2000 pour se situer à 577 millions de tonnes (Mt). L'importance accrue des récoltes australienne, argentine, chinoise, indienne et en ex-Union Soviétique n'arrivera pas à compenser une production moindre aux É.-U., dans l'UE, en Turquie, au Maroc, au Pakistan et dans l'Europe de l'Est.

On prévoit que la consommation mondiale du blé s'élèvera à 588 Mt, légèrement en baisse par rapport à 1998-1999 en raison d'un repli de l'utilisation fourragère, lequel sera toutefois compensé par une utilisation accrue aux fins de l'alimentation humaine. Les stocks de fin de campagne devraient s'amenuiser de 8 %, passant de 136 Mt en 1998-1999 à 124 Mt en 1999-2000. On s'attend à un rapport stock-utilisation

mondial de 21 %, comparativement à 23 % pour la campagne 1998-1999. Le volume des échanges mondiaux devrait être sensiblement le même qu'en 1998-1999, à 101 Mt.

Aux États-Unis, l'USDA prévoit que la production de blé reculera de 10 % par rapport à 1998-1999 en raison d'une contraction des emblavures et de rendements à la baisse. Cependant, les disponibilités de blé américain sont relativement inchangées depuis 1998-1999 en raison du grossissement des stocks de report.

On s'attend à ce que les stocks de fin de campagne diminuent en raison d'une augmentation de 8 % des exportations, mais ils demeureront toutefois encombrants en raison d'un rapport stock-utilisation de 37 %. L'USDA prévoit que le prix moyen au producteur variera entre 2,45 \$ US et 2,75 \$ US le boisseau, le point milieu se situant légèrement en deçà de la moyenne pour 1998-1999,

qui était de 2,65 \$ US le boisseau. Cette prévision est fondée sur les projections concernant le rapport stock-utilisation aux É.-U., qui est étroitement lié aux prix au producteurs américains.

Vu l'ampleur prolongée des stocks américains, aucun redressement des prix n'est prévu d'ici la campagne agricole 2000-2001.

HAUSSE DES SUPERFICIES AU CANADA

Au Canada, les superficies consacrées au blé autre que le blé dur ont progressé de 9 % en 1999, jusqu'à 8,65 millions d'hectares, du fait que les perspectives concernant les prix du blé dur sont relativement faibles.

suite à la page 28

BILAN DE L'ENSEMBLE DU BLÉ AMÉRICAIN (JUIN À MAI)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000 p
	— millions de boisseaux —		
Stocks de début de campagne	444	722	945
Production	2 481	2 550	2 307
Importations	95	103	105
Disponibilités totales	3 020	3 376	3 357
Utilisation intérieure	1 257	1 389	1 332
Exportations	1 040	1 042	1 125
Utilisation totale	2 297	2 431	2 457
Stocks de fin de campagne	722	945	900
Rapport stock-utilisation (pourcentage)	31,4	38,9	36,6
Prix moyen au producteur (\$US/boiss.)	3,38	2,65	2,45-2,75
Superficie ensemencée (millions d'acres)	70,4	65,9	62,7
Superficie récoltée (millions d'acres)	62,8	59,0	54,5
Abandon (millions d'acres)	7,6	6,9	8,2
Taux d'abandon (pourcentage)	10,8	10,5	13,1
Rendement (boiss./acre)	39,5	43,2	42,3

p : prévision de l'USDA, 10 septembre 1999

Source : USDA

Nos concurrents sont très inquiets

JOHN DEERE
POSSÈDE DÉJÀ LA
PLUS GRANDE
PART DU MARCHÉ
DE LA BATTEUSE
EN AMÉRIQUE
DU NORD.



Modèle
conventionnel

Nouveau concept
modèle 9650 STS
modèle 9750 STS

NOUS
SOMMES ASSURÉS
QUE CETTE PART
AUGMENTERA
AVEC LA TOUTE
NOUVELLE

STS

**NOUVEAU
CONCEPT**



*Que votre choix s'arrête sur une batteuse conventionnelle ou STS
Vous faites **LE BON CHOIX.***



ANGE-GARDIEN-DE
ROUVILLE
Equip. Lagué Itée

BERTHERVILLE
E.M.I. (s.e.c)

CAP DE LA MADELINE
Nordeer inc.

COATICOOK
Equip. Veilleux
Coaticook inc.

GUIGUES
Machineries
M. Larose Itée

LAVAL
Lavaltrac Equip. inc.

LENNOXVILLE
Equip. Veilleux
Lennoxville inc.

PIKE RIVER
Lagué & Bernard inc.

RICHMOND
Agritex Richmond inc.

RIMOUSKI / Matane
Equipements
Daniel Lévesque inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP
Equipements
Daniel Lévesque RDL
inc.

ST-ALBAN
Machineries
Vital Doibec inc.

ST-AUGUSTIN / Mirabel
Centre Agricole
J.L.D.

ST-CÉLESTIN
Equipements
R.P.L. inc.

ST-GEORGES-DE-
BEAUCE
Equip. Agri-Beauce
enr.

ST-GERVAIS,
Clé Bellechasse
Frs Goulet & Fils inc.

ST-ISIDORE
E. Larochelle inc.

ST-JACQUES-LE-
MINEUR
Agricotech

ST-PASCAL
Equip. Laplante inc.

ST-POLYCARPE
Agritex
St-Polycarpe inc.

STE-MARTINE
Agritex Ste-Martine
Itée

ST-ROCH-DE-L'ACHIGAN
Equip. Maurox inc.

STE-ROSALIE
Equipements Lagué
Itée

VARENNES
Equipements
Lagué & Martin inc.

VICTORIAVILLE
André Girouard
& fils inc.

YAMASKA-est
Agritex Yamaska



suite à la page 26

Statistique Canada estime la production à 21,1 Mt, soit une hausse de 15 %. Les stocks de report, estimés à 5,4 Mt, seraient sensiblement les mêmes que pour la campagne précédente. Par conséquent, on prévoit que les disponibilités en 1999-2000 gonfleront de 12 %. Grâce la reconstitution des stocks, les exportations devraient se redresser par rapport au niveau extrêmement faible enregistré en 1998-1999, augmentant de 33 % pour s'élever à 14,5 Mt. On prévoit une légère contraction des stocks de fin de campagne.

LÉGÈRE HAUSSE DES PRIX

Selon les prévisions d'AAC, le prix du blé roux tendre d'hiver (SWR) à prochaine échéance au Chicago Board of Trade (CBoT) affichera un léger gain en 1999-2000 par rapport 1998-1999, tout en demeurant très faible par rap-

port à la norme. Ces prévisions sont fondées sur des projections relatives au blé roux tendre d'hiver indiquant une reprise des exportations et un recul du rapport stock-utilisation aux É.-U. Selon l'estimation de rendement (EDR) des comptes de mise en commun publiée par la Commission ontarienne de commercialisation du blé, le prix du blé blanc tendre de l'Est canadien nos 1 et 2, rendu au terminus ou chez le transformateur se situera entre 120 et 130 \$ la tonne. À titre comparatif, les recettes définitives pour 1998-1999 s'élevaient à 121 \$ la tonne.

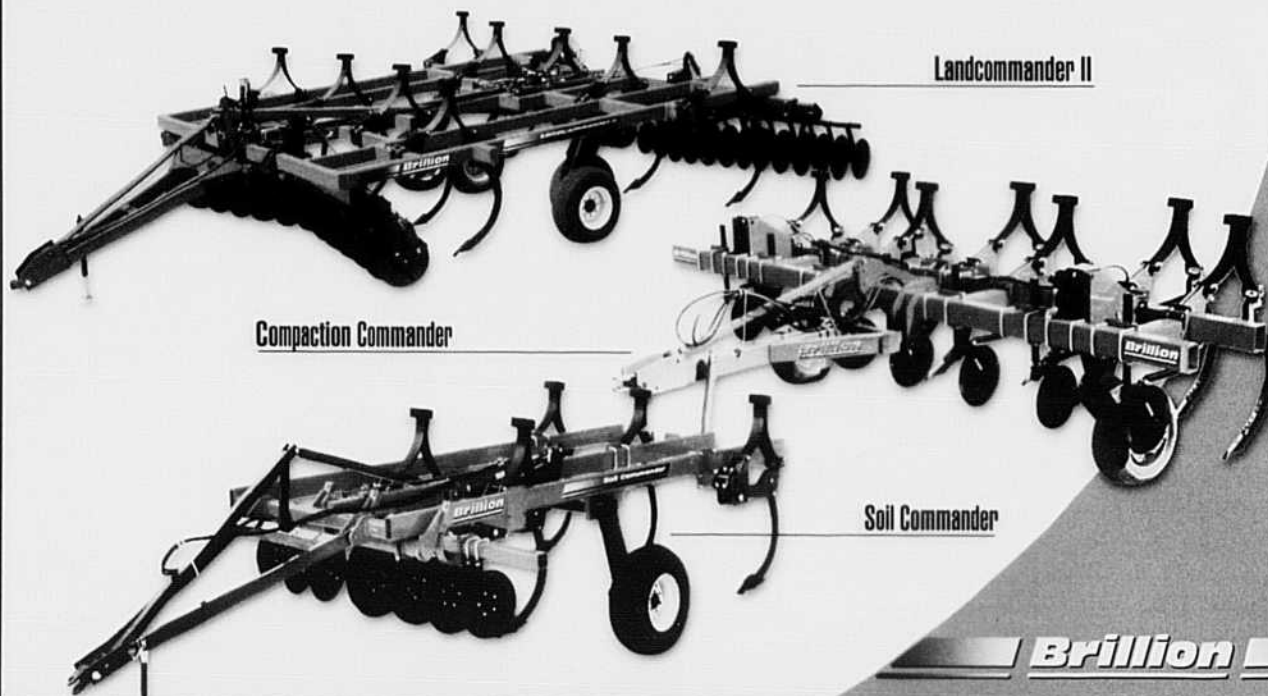
Cette estimation haussière est fondée sur des prévisions relatives à une hausse du prix au CBoT. Le point milieu des perspectives de rendement visant le blé roux de printemps de l'Ouest canadien (CWRS) et publiées par la Commission canadienne du blé se situe à 173 \$ la tonne, soit légèrement inférieur à l'EDR pour 1998-1999, en raison du grossissement des disponibilités de blé de force roux de printemps

au Canada. On s'attend à ce que les prix cotés à la Winnipeg Commodity Exchange pour le blé fourrager hors-commission rendu Thunder Bay reculent de 5 à 10 % par rapport à la moyenne de 1998-1999, et qu'ils se situent en moyenne dans une fourchette de 110 à 140 \$ la tonne.

** Analyste du blé
Division de l'analyse du marché,
Direction générale des politiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Winnipeg*

LA SÉRIE «COMMANDER» DE BRILLION.

LA SOLUTION EN MATIÈRE DE CONSERVATION DE SOL ET DE GESTION DES RÉSIDUS.



COOPERATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Machines agricoles
PIÈCES COMPATIBLES

Pour plus d'informations: Tél.: (819) 379-8551
Télec.: (819) 379-6912

Céréales secondaires en baisse pour 1999-2000

DUNCAN MCKINNON*

Selon les prévisions de l'USDA, la production mondiale des céréales secondaires reculera à près de 863 Mt en 1999-2000, en raison surtout d'une production réduite aux É.-U., dans l'UE et en Chine. Cependant, les disponibilités mondiales ne devraient diminuer que légèrement en raison du grossissement des stocks de report. La consommation mondiale devrait rester sensiblement la même et les stocks de fin de campagne devraient reculer de 6 % par rapport à 1998-1999. Les échanges de céréales secondaires à l'échelle mondiale devraient totaliser 92,3 Mt, comparativement à 94,3 Mt en 1998-1999.

On prévoit que les disponibilités de maïs aux États-Unis ne varieront guère par rapport à 1998-1999 à cause de stocks de report accrus qui contrebalanceront une production réduite. Si l'on s'attend à une légère augmentation de la consommation, les exportations quant à elles devraient régresser en raison d'une forte concurrence chinoise. Une augmentation de 5 % des stocks de fin de campagne est prévue, ce qui exercera des pressions baissières sur les prix. On prévoit qu'aux États-Unis, le prix au producteur de maïs se situera en moyenne entre 1,75 et 2,15 \$US le boisseau en 1999-2000, comparativement à 1,95 \$ le boisseau en 1998-1999.

DIMINUTION DES STOCKS ET PRIX STABLES AU CANADA

On s'attend à ce que les disponibilités en céréales secondaires au Canada s'amenuisent quelque peu, une production réduite compensant l'accroissement des stocks de report. L'utilisation intérieure devrait maintenir sa vigueur actuelle et l'on prévoit que les exportations progresseront légèrement par rapport à 1998-1999, de sorte que les stocks de fin de campagne devraient s'amenuiser de 10 %. Les prix des céréales secondaires devraient être à

BILAN DE L'ENSEMBLE DU MAÏS AMÉRICAIN (SEPT. À AOÛT)

	1997-1998	1998-1999	1999-2000 p
	— millions de boisseaux —		
Stocks de début de campagne	883	1 308	1 699
Production	9 207	9 761	9 381
Importations	9	20	10
Disponibilités totales	10 099	11 089	11 090
Utilisation intérieure	7 287	7 405	7 455
Exportations	1 504	1 985	1 850
Utilisation totale	8 791	9 390	9 305
Stocks de fin de campagne	1 308	1 699	1 785
Rapport stock-utilisation (pourcentage)	14,9	18,1	19,2
Prix moyen au producteur (\$US/boiss.)	2,43	1,95	1,75-2,15
Superficie enssemencée (millions d'acres)	79,5	80,2	77,6
Superficie récoltée (millions d'acres)	72,7	72,6	71,0
Rendement (boiss./acre)	126,7	134,4	134,7

p : prévision de l'USDA, 10 septembre 1999

Source : USDA

Achat et VENTE

GRAINS

Maïs, fèves soja, blé de consommation humaine, blé, orge, avoine

PROTÉINE

Tourteau de soja/canola, gluten de maïs

PRODUITS MINÉRAL DE BASE

Phosphate monobicalcique

→ De plus en plus près de vous!

ST-JEAN • UPTON • SILLERY

- séchage et entreposage
- garantie de paiement
- possibilité de chargement 24/24 hrs - 7 jours



800, rue Boucher, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 7Z8
Tél. : (450) 348-0976 • Fax: (450) 348-7205

Consultez des gens de confiance

Jeanette Santerre
Michel Choquette
Jocelyn Ménard
André Bonin

1-800-363-1940

DISPONIBILITÉS ET UTILISATION DES CÉRÉALES ET DES OLÉAGINEUX AU CANADA - LE 15 SEPTEMBRE 1999

Culture et campagne agricole (a)	Superficie récoltée 000 ha	Rendement t/ha	Productions	Importations (b)	Disponibilités totales	Exportations (c)	Aliment et util. industr.	Provendes, déchets &	Consomm. intér. totales (d)	Stocks de fin de campagne S/l	Prix moyen (e)
----- en milliers de tonnes métriques -----											
Blé dur											
1997-1998	2 212	1,97	4 352	0	5 855	4 228	188	402	871	757	278
1998-1999p	2 922	2,08	6 083	3	6 843	3 848	178	696	1 042	1 952	193
1999-2000p	1 744	2,23	3 890	0	5 843	4 000	180	463	843	1 000	170-200
Blé sauf blé dur											
1997-1998	9 198	2,17	19 929	51	27 523	15 768	2 528	3 204	6 504	5 252	191
1998-1999p	7 846	2,33	18 311	77	23 639	10 874	2 581	3 936	7 353	5 413	179
1999-2000p	8 559	2,47	21 117	25	26 555	14 500	2 600	3 295	6 755	5 300	158-188
Tous blés											
1997-1998	11 410	2,13	24 280	52	33 378	19 995	2 716	3 607	7 374	6 009	
1998-1999p	10 768	2,27	24 393	80	30 482	14 722	2 759	4 632	8 395	7 365	
1999-2000p	10 303	2,43	25 007	25	32 397	18 500	2 780	3 757	7 597	6 300	
Orge											
1997-1998	4 700	2,88	13 527	18	16 464	2 779	275	10 544	11 226	2 459	134
1998-1999p	4 269	2,98	12 699	34	15 192	1 675	376	10 067	10 830	2 687	117
1999-2000p	4 064	3,10	12 691	25	15 403	2 300	335	10 063	10 803	2 300	105-125
Mais											
1997-1998	1 045	6,87	7 180	1 472	9 621	118	1 720	6 861	8 611	892	140
1998-1999p	1 118	7,97	8 912	700	10 505	900	1 800	6 875	8 705	900	110
1999-2000p	1 138	7,32	8 330	900	10 130	400	2 000	6 900	8 930	800	100-120
Avoine											
1997-1998	1 499	2,33	3 485	6	4 300	1 376	221	1 676	2 078	846	156
1998-1999p	1 592	2,49	3 958	3	4 806	1 497	231	1 821	2 217	1 092	132
1999-2000p	1 412	2,50	3 538	3	4 633	1 350	250	1 768	2 183	1 100	120-140

(a) La campagne agricole s'étend d'août à juillet sauf pour le maïs (septembre à août)., (b) Ne comprend pas les importations de produits dérivés.

(c) Comprend les exportations de produits du blé, de l'orge, et de l'avoine. (d) Comprend les semences.

(e) Prix moyens de la campagne agricole : CWRs no 1 et CWAD no 1 (prix final au producteur. CCB en magasin sur le Saint-Laurent et à Vancouver); orge (fourragère no 1 comptant à la WCE en magasin à Lethbridge); maïs (EC no 2 comptant en magasin à Chatham); avoine (OC no 3 comptant à la WCE sur rail à Minneapolis).

*: Estimation de rendement de la CCB pour 1998-1999 juin 1999; perspectives de rendement de la CCB août 1999.

p - Prév. d'Agriculture et Agroalimentaire Canada septembre 1999. - Source : Statistique Canada La revue des céréales et des graines oléagineuses cat 22-007



Une garantie de satisfaction

Orge Sandrine
Orge six rangs. Très bonne tenue. Rendement supérieur. Grain lourd. Paille longue.
Le meilleur index zones 3-5-6 en Ontario.
Recommandé C.P.V.Q. et O.C.C.
Exclusivité PÉDIGRAIN

Orge Gamine
Nouvelle variété de la recherche québécoise. Tenue, rendement, facilité de battage. Bon compromis rendement, poids spécifique, grosseur de grain et de paille. Très bonne résistance à l'ergot.
Recommandé C.P.V.Q.
Co-distribution PÉDIGRAIN et Semence Laquerre

Avoine Ultima
Rendement et tenue sont de force. Paille pleine longueur et volumineuse. Grain très apprécié par le commerce.
Variété «Leader».
Recommandé C.P.V.Q. • Exclusivité PÉDIGRAIN

NOUVEAU

PLANTES FOURRAGÈRES SEMI-EXCLUSIVES

TRÈFLE PRIMA
Trèfle rouge deux coupes.
Développement au Québec par le Collège McDonald.
Rusticité et rendement.
Recommandé C.P.V.Q.

AUSSI :
Luzerne Dart,
Mil Argus,
Mélanges fourragers exclusifs.

Silver
Combinaison vrai pois pour fourrage et céréales feuillues. Nouveau poids : rendement 20 % supérieur en matière fourragère. Utilisation plante couverture. Récolte fourragère seulement. Grande satisfaction des utilisateurs en '98 et '99.

Soya Quest
Soya très rustique, court, à tenue excellente. Très gros grain. Parfait pour floconner. Excellente résistance au sclérotinea. 1^{er} gousse très élevée. Rendement supérieur.
Recommandé C.P.V.Q.
Exclusivité PÉDIGRAIN



Pédigrain®

Saint-Isidore, Comté Laprairie
Tél. : (450) 454-3983
FAX : (450) 454-4379

Exigez la qualité Pédigrain
chez votre marchand local de semences
Communiquez avec nous pour connaître le détaillant le plus près

peu près les mêmes qu'en 1998-1999.

On s'attend à ce que la production d'orge varie peu par rapport à 1998-1999 et les disponibilités devraient grossir légèrement en raison de stocks de report accrus. Les recettes provenant des comptes de mises en commun de la CCB devraient reculer, passant de 141 \$ la tonne en 1998-1999 (en magasin à Vancouver ou sur le Saint-Laurent) à une fourchette de 113 à 143 \$ la tonne en 1999-2000.

On s'attend à ce que la production d'avoine diminue, mais les disponibilités ne s'amenuiseront guère. Les exportations devraient ralentir en raison surtout de la concurrence accrue livrée par l'UE. On prévoit que les stocks de fin de campagne demeureront abondants. Toujours selon les prévisions, les prix de l'avoine se situeront entre 120 et 140 \$ la tonne, soit un niveau comparable au prix moyen de 132 \$ la tonne pour 1998-1999.

*Analyse des céréales secondaires
Division de l'analyse du marché,
Direction générale des politiques
Agriculture et Agroalimentaire Canada,
Winnipeg

NEW HOLLAND

Le duo imbattable

Toutes catégories

Série 82 Versatile

plus de puissance

plus de fiabilité

plus d'économie de carburant

plus de débit hydraulique

plus de confort

plus de facilité d'entretien

4 modèles 260 CV à 425 CV

Il y a **25 ans**, nous introduisons la première moissonneuse-batteuse axiale **au monde**

Une **T**radition
de **R**endement

TR89-240 CV / TR99-280 CV

Vitesse de déchargement de la trémie 2,2 boisseaux/seconde **La plus rapide de l'industrie**

L'intérieur de la cabine **complètement redessiné** avec repositionnement des contrôles

Ajustement électrique des concaves **à partir de la cabine** pour la TR99

Augmentation de la capacité du réservoir à carburant - **120 gallons**

et surtout...  **plus de service**

chez vos concessionnaires pour tout le Québec

DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau
& fils inc.
(450) 269-2737

NAPIERVILLE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 245-3308

SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.
(819) 396-2185

SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.
(450) 796-3707
(450) 778-6011
Mtl (514) 875-4421

SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud
de Montréal
(450) 427-0955



NEW HOLLAND

Pas surprenant que les équipements agricoles New Holland soient les plus vendus sur la planète !

détenteurs de garantie

Liste des acheteurs de grains, titulaires de permis ou de certificats avec garantie de responsabilité financière

En date du 31 août 1999, seules les entreprises détentrices de permis ou de certificats, dont les établissements ont déposé des garanties financières pour la période du 1er août 1999 au 31 juillet 2000 en vertu du Règlement sur la garantie de responsabilité financière des acheteurs de grains, apparaissent dans la liste qui suit. Cette garantie est établie en proportion du volume de grains achetés, avec un minimum de 10 000 \$. Elle couvre uniquement les achats pour être payés dans les dix jours de la livraison ou dans les dix jours de l'achat suivant une période d'entreposage. Seuls sont considérés les grains de producteurs dont les installations de production sont situées au Québec. Il appartient au producteur de s'assurer que son acheteur bénéficie toujours d'une garantie de responsabilité financière au moment de la vente ou de la livraison de son grain.

2641-1702 QUÉBEC INC.
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

ARMAND MALLETTE
SAINT-URBAIN-PREMIER

AGRI-MARCHÉ INC.
SAINT-ISIDORE

AGRIBRANDS PURINA CANADA INC.
DRUMMONDVILLE

AGRIBRANDS PURINA CANADA INC.
SAINT-ROMUALD

AGRI-SERVICES SAINT-LAURENT INC.
WINDSOR

AGRIVERT, COOP AGRICOLE RÉGIONALE
SAINT-BARTHÉLEMY

AGRO-CÉRÉALES ENR.
SAINT-ALEXANDRE

AGRO-HARIBEC INC.
SAINT-AIMÉ

AGROCENTRE FARNHAM INC.
STANBRIDGE STATION

AGROCENTRE SAINT-RÉMI INC.
SAINT-RÉMI

AGROCENTRE SAINT-PIE INC.
SAINT-PIE

ALFRED COUTURE LTÉE
SAINT-ANSELME

ALIMENTS BRETON INC.
SAINT-BERNARD

ALIMENTS FARINART 2000 LTÉE
SAINT-GUILLEAUME

ALIMENTS TRIGONE INC.
SAINT-FRANCOIS

ALLIANCE COOP
SAINT-ÉPHREM-DE-BEAUCE

ALPHONSE FOURNIER & FILS LTÉE
HONFLEUR

ANDRE BERNIER NUTRITE INC.
UPTON

ANDRÉ LACROIX & FILS INC.
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

ASS. COOP DE NORMANDIN
NORMANDIN

ASS. COOP DES AGRI.
SAINT-PRIME

AU SERVICE DU CULTIVATEUR
SHERBROOKE

BELLEFROID, STELLA
PIKE RIVER

BENOIT DÉSILETS INC.
SAINT-WENCESLAS

BERNARD BRETON INC.
SAINT-NARCISSE

BO-DUC TRANSPORT INC.
LYSTER

BOGEMANS, ANDRÉ
SAINT-SÉBASTIEN

BRUNO ET FRANÇOIS BOULAY
SAINT-CÉSAIRE

BUNGE DU CANADA LTÉE
QUÉBEC

CAPLETTE, PAUL ET PIERRE
SAINT-ROBERT

CARTIER, GASTON
DRUMMONDVILLE

CEG H. BRABANT LTÉE
SAINT-POLYCARPE

CENTRE AGRI. COOP DE CHARLEVOIX
LA MALBAIE

CENTRE AGRI. COOP DE LA MATAPÉDIA
AMQUI

CENTRE AGRI. COOP PROFID'OR
JOLIETTE

CENTRE AGRI. COOP PROFID'OR
SAINT-JACQUES

CENTRE AGRI. COOP HAUT SAINT-LAURENT
SAINT-POLYCARPE

CENTRE AGRICOLE DE SAINTE-JUSTINE INC.
SAINTE-JUSTINE DE NEWTON

CENTRE DE GRAINS GODIN INC.
SAINTE-EULALIE

CÉRÉALEX INC.
SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN

CHÉVOGRAIN INC
SAINT-PHILIPPE

CHISHOLM, DALE P.
HOWICK

CHOQUETTE, JACQUES ET DENIS
SAINT-ALEXANDRE

COMAX, COOPÉRATIVE AGRICOLE
SAINTE-ROSALIE

G. VAN KAM LTÉE
MONTREAL

COMPTOIR AGRICOLE
SAINT-HYACINTHE

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BÉLISLE INC.
SAINT-MATHIAS

COOP. DES VALLÉES OUTAOUAIS-LAU.
THURSO

COOP AGRI. AL.
DES VALLÉES OUTAOUAIS-LAU.
MONT-LAURIER

COOP AGRI. DE PONT-ROUGE
PONT-ROUGE

COOP AGRI. RÉG. DE LA BAIE DES CHALEURS
CAPLAN

COOP AGRI. RÉG. PARISVILLE
PARISVILLE

COOP D'APPROVISIONNEMENTS
SAINTE-JULIE

COOP DE SERV. AGRI. D'ABITIBI-OUEST
LA SARRE

COOP DES CANTONS
COATICOOK

COOP AGRICOLE DE SAINT-BERNARD
SAINT-BERNARD

COOP AGRICOLE DU PRÉ-VERT
CHESTERVILLE

COOP AGRICOLE GRAINS D'OR
LAC À LA CROIX

COOPEXCEL
GRANBY

suite à la page 34

Le soja NK. Toujours numéro un.

Le soja de marque NK™ est le choix par excellence des producteurs à la recherche de rendements et de revenus constants, année après année, champ après champ.

Nos améliorateurs de soja sélectionnent et incorporent des caractères de rendement, ainsi que de tolérance à la moisissure blanche, au *Phytophthora* et au nématode à kyste. Et NK vous propose une gamme complète de variétés de soja – dont des variétés Roundup Ready® – adaptées à votre région, à vos techniques de production et au niveau de rentabilité que vous visez.

Nous offrons également plusieurs variétés à hile pâle destinées aux marchés d'exportation.

Votre détaillant Novartis semences est en mesure de vous révéler tous les avantages de la semence de soja de marque NK. Les commandes de soja, d'inoculants, de maïs et de fourragères NK peuvent être combinées pour profiter des meilleures remises sur quantité.

Novartis semences. Une performance sur laquelle vous pouvez compter.

Pour plus d'information, communiquez avec votre détaillant NK, ou appelez-nous directement au 1-888-300-0147. Visitez notre site Web à l'adresse www.nkcanada.com.



*Nouvelles forces pour
l'amélioration des semences*

S 00-66 2575 U.T.	Nouveau S03-W4 2650 U.T. POV (en instance)	S 07-57 2675 U.T. POV (approuvée)	S 08-80 2750 U.T. POV (approuvée)	S14-M7 2875 U.T. Roundup Ready™
<ul style="list-style-type: none">• Excellent potentiel de rendement et maturité hâtive• Bonne résistance à la verse• Bonne hauteur des gousses pour faciliter la récolte• Excellente tolérance à la moisissure blanche	<ul style="list-style-type: none">• Excellent potentiel de rendement• Grain à hile jaune de bonne qualité• Excellente vigueur à la levée• Très bonne résistance à la verse	<ul style="list-style-type: none">• Excellente résistance à la verse• Bonne levée et plantules vigoureuses• Bonne résistance à l'égrenage sur pied• Très bonne tolérance à la moisissure blanche	<ul style="list-style-type: none">• Excellent potentiel de rendement et excellente stabilité• Grain à hile jaune de bonne qualité• Teneur en protéines du grain supérieure à la moyenne• Très bonne tolérance à la moisissure blanche	<ul style="list-style-type: none">• Tolérance à l'herbicide Roundup• Excellent potentiel de rendement• Bonne résistance à la verse et tolérance à plusieurs maladies

détenteurs de garantie

suite de la page 32

COOPPLUS CHAMPLAIN-LAVIOLETTE
SAINT-TITE

COVILAC, COOPÉRATIVE AGRICOLE
BAIE-DU-FEBVRE

CYRILLE FRIGON (1996) INC.
LOUISEVILLE

DÉLIMAX VEAUX LOURDS LTÉE
SAINT-HYACINTHE

ÉLÉVATEURS (1984) INC.
SAINTE-BRIGIDE

ENTREPRISES MC PELL INC.
SAINT-ARMAND OUEST

ÉQUIPEMENT N. BRODEUR INC.
SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

FERME AUGI-PORC INC.
YAMACHICHE

FERME B.B.P. INC.
ACTON VALE

FERME BLANCHARD INC.
ROXTON POND

FERME DANIEL DUFRESNE ET FILS INC.
SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

FERME DES ANCÊTRES
SAINT-DAVID

FERME THÉRIEN
SAINT-JANVIER-DE-MIRABEL

FERME GRÉGOIRE SENC
SAINT-OURS

FERME GUILYROX INC.
FORTIERVILLE

FERME J.-P. DION & FILS INC.
SAINT-LIBOIRE

FERME JACMI INC.
SAINT-DAMASE

FERME L. & H. LAMOUREUX INC.
SAINT-PHILIPPE

FERME LAURENT PLANTE INC
SAINTE-SÉRAPHINE

FERME LUCALAIN INC.
SAINT-JOACHIM-DE-SHEFFORD

FERME MARCOTTE SENC
GRAND SAINT-ESPRIT

FERME NAULT INC.
SAINT-MARCEL-SUR-RICHELIEU

FERME OLOFÉE INC.
SAINT-FELICIEN

FERME PORCLAIR SENC
SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

FERME R.M.R. DESROCHES INC.
SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY

FERMES J.N. BEAUCHEMIN & FILS INC.
SAINT-OURS

GEORGE LEGGETT GRAIN DIVISION
HUNTINGDON

GRAIN AVENA INC.
BELOEIL

GROUPE DYNACO
SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI

H I HOBBS & SONS LIMITED
SHAWVILLE

H.L. BOISVERT INC.
COATICOOK

I.M.S. DISTRIBUTIONS
SAINT-PIE-DE-BAGOT

J.O. LÉVESQUE LIMITÉE
BEDFORD

JAMES RICHARDSON LTÉE
BOUCHERVILLE

JEAN LAVALLÉE TRANSPORT LTÉE
ROXTON FALLS

JEAN-MARC HENRI INC.
SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN

L D ROY INC.
SAINTE-PERPÉTUE

L'ENTREPRISE LAMPRON INC.
SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

LA MEUNERIE ACADIENNE INC.
SAINT-GRÉGOIRE

LA MEUNERIE AVICOLE LTÉE
L'ISLET

LA MEUNERIE BERTHIAUME INC.
SAINT-ELZÉAR

LA SCA DE MONTMAGNY
MONTMAGNY

LABONTÉ-BELHUMEUR INC.
SAINT-BONAVENTURE

LAJOIE, JEAN-LOUIS
SAINT-SIMON

LE MEUNIER DU 8 INC.
SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

LEBLANC & LAFRANCE INC.
SAINTE-ROSALIE

LES CÉRÉALES D.L. LTÉE
SAINT-LOUIS DE GONZAGUE

LES ÉLÉVATEURS SAINTE-MADELEINE
SAINTE-MADELEINE

LES ENTREPRISES AVICOLES
SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

LES ENTREPRISES G.M.R. VIAU INC.
SAINT-ISIDORE

LES ENTREPRISES JEAN-PAUL ROBERT INC.
SAINT-HERMAS

LES FERMES LUSSI-GRAINS INC.
VARENNES

LES GRAINS LAC SUPÉRIEUR LTÉE
TROIS-RIVIÈRES

LES GRAINS SEMTECH INC.
SAINT-PIE

LES MOULÉES B.P. INC.
ANGE-GARDIEN

LES MOULÉES FAUBERT (1979) INC.
HUNTINGDON

LYRCO NUTRITION INC.
ROCK FOREST

M & R FEEDS & FARM SUPPLY
QUYON

MAGASIN DU CULTIVATEUR
SAINT-ANDRÉ-AVELLIN

MANIV INC.
SAINTE-BRIGIDE

MARCEL BOUCHARD INC.
SAINT-ESPRIT

MARIO BÉRARD INC.
ANGE-GARDIEN

MEUN. MICHEL GUÉNETTE
VILLE DES LAURENTIDES

MEUNERIE A. SOUCY INC.
SAINT-URBAIN-PREMIER

MEUNERIE AGRI-TECH INC.
VICTORIAVILLE

MEUNERIE ALAIN TREMBLAY INC.
MATANE

MEUNERIE AU MOULIN BLEU INC.
SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

MEUNERIE B.D.G. INC.
SAINTE-MÉLANIE

MEUNERIE BERNARD LANDRY LTÉE
SAINT-NOËL

MEUNERIE CHARLEVOIX INC.
SAINT-URBAIN

MEUNERIE COOPÉRATIVE
VILLE-MARIE

MEUNERIE CÔTÉ-PAQUETTE INC.
ANGE-GARDIEN

MEUNERIE DE SAINT-FRÉDÉRIC INC.
SAINT-FRÉDÉRIC

MEUNERIE DEUX-MONTAGNES ENR.
SAINT-EUSTACHE

MEUNERIE DUCHARME INC.
WARWICK

MEUNERIE DYNAMIX PORTNEUF INC.
SAINT-ALBAN

suite à la page 36

Aucune autre batteuse ne surpasse **GLEANER**[®]

Cabine "ComforTECH™"

Ergonomique et très confortable, la cabine vous permet de garder un œil sur votre travail avec ses 62 pi de vitres teintées, soit 13% de plus que tout autre batteuse.

Ouverture pour échantillonnage de grains

Les plus grandes bennes de l'industrie (jusqu'à 330 minots)

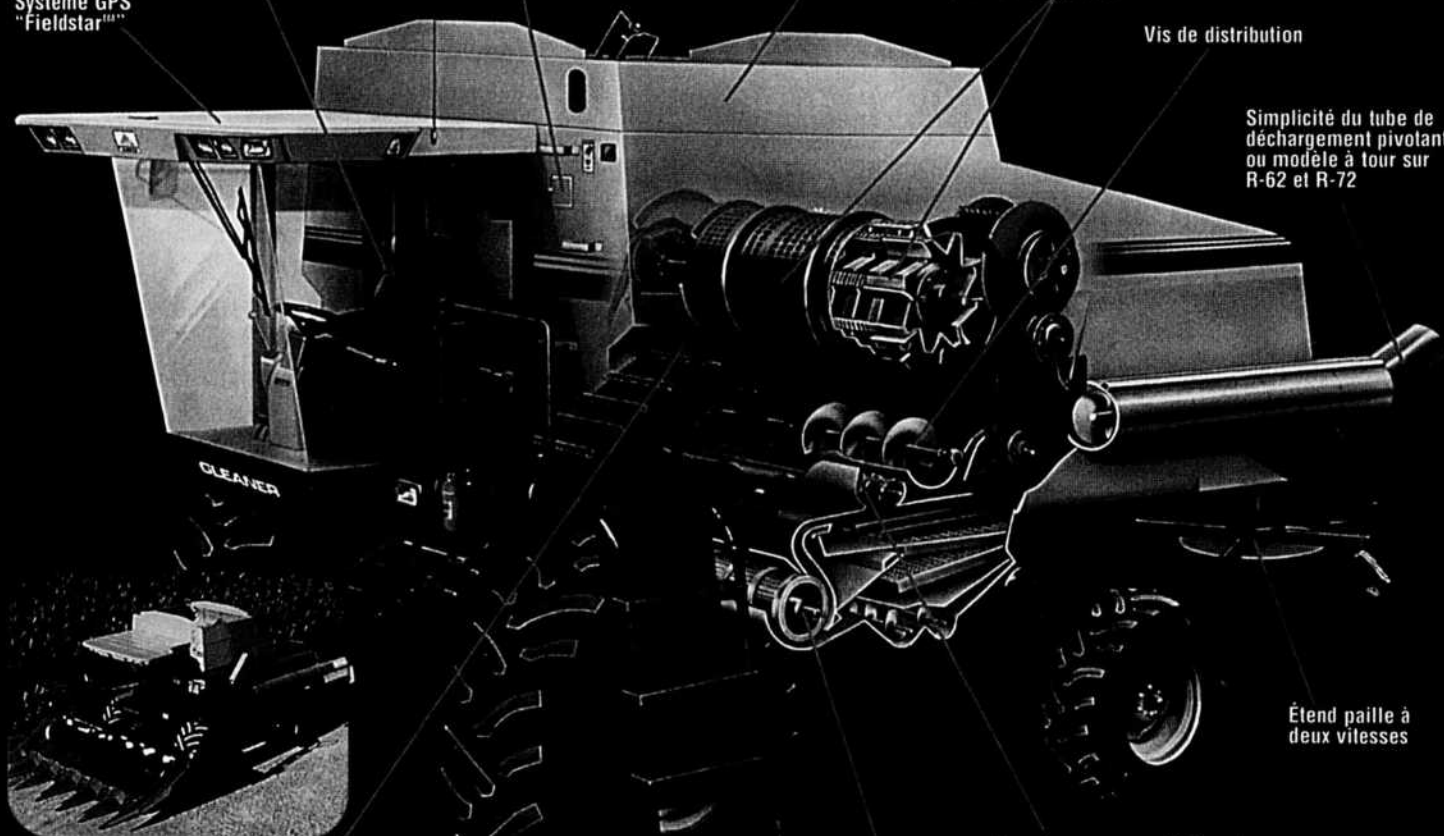
Système "Natural Flow"

Le cylindre monté transversalement permet à la récolte de circuler naturellement autour du batteur afin de préserver la qualité des grains.

Système GPS "Fieldstar™"

Vis de distribution

Simplicité du tube de déchargement pivotant ou modèle à tour sur R-62 et R-72



Angle d'alimentation constante

Contrôle de l'air en 2 points

Étend paille à deux vitesses

Rouleaux accélérateurs

Les rouleaux accélérateurs brevetés et exclusifs à Gleaner améliorent le nettoyage du grain et éliminent les pertes en terrain accidenté et incliné.

Qui a assez confiance en ses machines pour vous donner
2 ANS de GARANTIE ?
Seulement **GLEANER**[®]

Depuis 76 ans,
Gleaner est à l'écoute de vos besoins.
Nous nous surpassons jour après jour
pour demeurer le leader.

L'ÉPIPHANIE
Machinerie Forest Inc.
444 Petit St-Esprit
L'Épiphanie
J0K 1J0
Tél.: (450) 588-5553
1 800 361-9812

ST-DAMASE
Équipements H. Palardy Inc.
51 Principale, St-Damase,
Co. St-Hyacinthe
J0H 1J0
Tél.: (450) 797-3325
1 800 207-3703

ST-IGNACE de STANBRIDGE
Les équip. Baraby inc.
1050 ch. St-Ignace
St-Ignace de Stanbridge
J0J 1Y0
Tél.: (450) 296-4411
(450) 296-4545



GLEANER[®]

détenteurs de garantie

suite de la page 34

MEUNERIE EDMOND POUPART INC.
NAPIERVILLE

MEUNERIE GÉRARD SOUCY INC.
SAINTE-CROIX

MEUNERIE HÉBERT INC.
HENRYVILLE

MEUNERIE J. BERTRAND INC.
SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE

MEUNERIE J.A.S. GIROUARD INC.
DEWITTVILLE

MEUNERIE J.B. DIONNE & FILS LTÉE
MONT-JOLI

MEUNERIE LAFRANCE INC.
PROULXVILLE

MEUNERIE MOBILE GUY BENJAMIN INC.
SAINT-CÉSAIRE

MEUNERIE N.D. D'HÉBERTVILLE ENR.
HÉBERTVILLE

MEUNERIE PHIL DALPHOND & FILS INC.
JOLIETTE

MEUNERIE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.
RIVIÈRE-DU-LOUP

MEUNERIE ROBITAILLE INC.
FARNHAM

MEUNERIE SANSSOUCY ENR.
RACINE

MEUNERIE SAVOIE INC.
SAINT-CUTHBERT

MEUNERIE SAINT-ELZÉAR LTÉE
SAINT-ELZÉAR

MOISSONS D'OR (VERCHÈRES) INC.
VERCHÈRES

MOULÉE R.L. LTÉE
ANGE-GARDIEN

MOULÉES M-TRIHE INC.
SAINT-ANSELME

MOULÉES SAINT-PIE INC.
SAINT-PIE

MOULIN AUX ABÉNAKIS INC.
SAINTE-CLAIRE

NOVA GRAIN INC.
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

NUTRIBEC LTÉE
MONTRÉAL

NUTRIBEC LTÉE
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

NUTRIGÈNE INC.
SAINT-ISIDORE

NUTRINOR SAG.LAC-SAINT-JEAN
SAINT-BRUNO

NUTRITION F.L. INC.
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

OMNIGRAINS SENC
COMPTON

OVERBEEK, JEAN
SAINT-THOMAS-D'AQUIN

P.A. LESSARD INC.
SAINT-GEORGES

PATOINE & FRÈRES INC.
FORTIERVILLE

PORCHERIES B.H.L. INC.
SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT

PRODUITS ALIMENTAIRES C.S.C.
LACOLLE

PROVALCID INC.
VARENNES

PURDEL
BIC

PURGRAIN ENR.
SAINT-PHILIPPE-DE-LAPRAIRIE

R.D.R. PROULX INC.
NICOLET

R.J. ROCHELEAU INC.
SAINT-LUCIEN

RÉAL MONDOU INC.
SAINT-AUGUSTIN

ROBERT MOSHER TRANSPORT INC.
NOYAN

ROGER RIVEST ET FILS INC.
SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

ROSAIRE BLAIN INC.
MASSUEVILLE

ROSAIRE RONDEAU INC.
SAINT-THOMAS

SCA DE COMPTON
COMPTON

SCA
DISRAËLI

SCA
L'ASSOMPTION

SCA DE LA RIVIÈRE DU SUD
SAINT-FRANÇOIS

SCA DE LAC MÉGANTIC-LAMBTON
LAC MÉGANTIC

SCA
PRINCEVILLE

SCA
SAINT-ALEXANDRE

SCA DE SAINT-ANDRÉ D'ACTON
ACTON VALE

SCA
SAINT-DAMASE

SCA
SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU

SCA DES APPALACHES
LYSTER

SCA DES BOIS-FRANCS
VICTORIAVILLE

SCA DU COMTÉ DE CHÂTEAUGUAY
SAINTE-MARTINE

SCA DU SUD DE MONTRÉAL
NAPIERVILLE

SCA LA SEIGNEURIE
SAINT-NARCISSE

SCAR DE RIVIÈRE-DU-LOUP
ÎLE-VERTE

SCAR SAINT-CASIMIR
SAINT-CASIMIR

SEMENCES GENDRON (1995) INC.
SAINT-HUGUES

SEMENCES GRIPON INC.
SAINT-URBAIN

SEMENCES NICOLET (1991) INC.
NICOLET

SEMENCES PROGRAIN INC.
SAINT-CÉSAIRE

SEMICAN ATLANTIC INC.
PLESSISVILLE

SERV. AGRI. RIVE NORD INC.ET/
OU AGRI NORD
SAINTE-ELISABETH

SOJA MESSIER & FRÈRES INC.
SAINT-EUGÈNE

SOYAS LÉPINE INC.
SAINT-ALEXIS

TRANSPORT CLAUDE LAPORTE INC.
SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

TRANSPORT DE GRAIN DENIS LEDUC
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

TRANSPORT DESROSIERS & RAYMOND INC.
SAINTE-EDWIDGE

TRANSPORT HÉROUX INC.
LOUISEVILLE

TRANSPORT PATENAUDE INC.
SAINT-ALEXANDRE

TRANSPORTS G. YELLE & FILS INC.
SAINT-ISIDORE

UNICOOP, COOPÉRATIVE AGRICOLE
SAINT-HÉNÉDINE

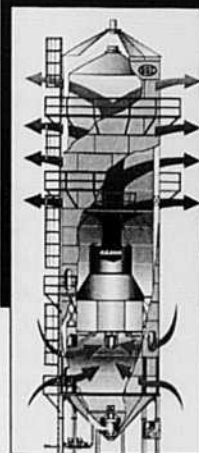
VERMIX INC.
SAINT-SIMON

WILLIAM HOUDE LTÉE
SAINT-SIMON

WILLIE DORAIS INC.
UPTON

**RAD**

ET

GSI**DMC***La sécurité de l'expérience !***LA COMBINAISON GAGNANTE****COATICOOK**Garage P. E. Lynch Inc.
Paul-Émile Lynch
☎ (819) 849-2376**LA POCATIÈRE**Groupe Dynaco
Richard Lévesque
☎ (418) 856-1765**METABETCHOUAN**Les Equip. de Ferme L. Boudreault
Sylvain Gagnon
☎ (418) 349-2866**NAPIERVILLE**Labrie Equipements Enr.
Jean-Claude Labrie
☎ (450) 245-3205**NICOLET**Equip. Conrad Dufresne
Lucien Courchesne
☎ (819) 293-6665**NOTRE-DAME DU NORD**Place Agricolaït
Jean Richard & Daniel Gagné
☎ (819) 723-2929**ORMSTOWN**Les Equip. Laplante & Lévesque Liée
Michel Laplante
☎ (450) 829-3516**ROXTON POND**Les Equip. de Ferme Weigh-Tronix
Jules St-Pierre, agr.
☎ (450) 777-7734**ST-ADRIEN DE HAM**Les Equipements PLP Inc.
Yvan Pruneau
☎ (819) 828-2027**ST-BENOIT / Mirabel**Distributions J. Y. St-Pierre Inc.
Jean-Yves St-Pierre
☎ (450) 258-2885**ST-CASIMIR**J.M. Bélanger Inc.
André Bélanger
☎ (418) 339-2348**DU NOUVEAU****NOUVELLE GÉNÉRATION
DE CONTRÔLE****série 2000**

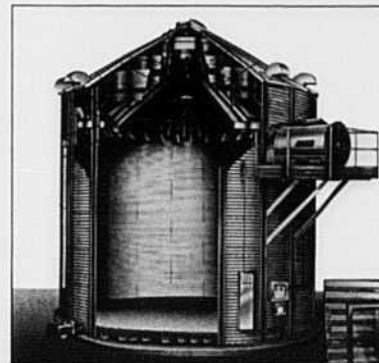
- Sèchoir **GSI** avec sortie de grain refroidi.
- Contrôle informatisé.

**SÈCHOIR GSI**

- Panneau informatisé.
- Disponible en acier inoxydable.
- Mode continu et "batch"

**"Grain Flow"
DMC**

- Transformez votre silo en système de séchage en continue.
- Capacité : 2 à 18 tonnes

**Sèchoir
AutoFlow**

- Système en continu.
- Séchage uniforme.

**Ceci n'est pas un
"Top Dry"****ST-ESPRIT DE MONTCALM**Equip. de ferme M.J. Inc.
G. Dugas
☎ (450) 839-3143**ST-DOMINIQUE**Les Equip. Daniel Labonté Inc.
Daniel Labonté
☎ (450) 773-6589**ST-JUSTIN**Agent
Robert Francoeur
☎ 1 888 227-2691**ST-NARCISSE**Equipement Métallurgique S-N Inc.
Fernand Duclos
☎ (418) 475-6094**ST-STANISLAS**Agr Imhof Enr.
Paul Imhof
☎ (418) 328-4500**ST-HÉNÉDINE**Equipement Dallaire Inc.
Guimont Dallaire
☎ (418) 935-3351**STE-MADELEINE**Les Entreprises Michel Cordeau
Michel Cordeau
☎ (450) 584-3938**VICTORIAVILLE**Agrotec Bois-Francs Inc.
Pierre Trépanier
☎ (819) 752-6101**RAD ÉQUIPEMENTS INC.**

400 rue Martineau, St-Hyacinthe, (Qc) J2S 8B1 / Tél.: (450) 796-2626 - Fax : (450) 796-4256

Les producteurs témiscamiens vendent aux minoteries sans intermédiaire

PATRICK POITRAS

Le Regroupement des producteurs de cultures commerciales du Témiscamingue et l'Agence de commercialisation des cultures commerciales sont issus de cette prise de conscience et de la volonté de poursuivre cette progression économique que représente le développement des cultures commerciales. Formé en 1995, le Regroupement rassemble aujourd'hui plus de 25 entreprises agricoles. Il ne coûterait que 100 \$ pour en devenir membre à vie.

Laurier Jacques, de Saint-Eugène-de-Guigues, est directeur et agent de commercialisation du Regroupement. Il cultive plus de 350 hectares de céréales, de canola et de maïs-grain et pratique cette culture depuis 13 ans. Pour lui, la formation d'un regroupement de producteurs de cultures commerciales était essentielle au Témiscamingue. « L'ob-

jectif principal du Regroupement est de vendre directement les céréales et le canola aux minoteries. On veut chercher le plus haut prix possible sans passer par un intermédiaire. Actuellement, les résultats sont appréciables puisque nos profits ont augmenté de 10 à 20 % comparativement à ce que nous récoltions avant la mise sur pied du Regroupement. »

Gérald Champagne, président et agent de commercialisation du Regroupement, est aussi producteur de cultures commerciales, à Lorrainville. Il renchérit en mentionnant qu'au départ, l'idée, en formant un regroupement et une agence, était de diffuser de l'information concernant les marchés aux producteurs, d'habituer ces derniers à négocier les prix et de les encourager à produire une meilleure qualité de céréales. « Avant la mise sur pied du

Regroupement et de l'Agence, nous productions n'importe quoi sans connaître le marché. Maintenant, on prévoit le marché et on le cible. Par exemple, cette année, l'avoine et le blé seraient à meilleur prix ».

« L'une des particularités de la région, ajoute-t-il, est que sa température favorise la production de céréales plus lourdes par rapport à ce que l'on trouve dans le reste du Québec et dans le Nord-Est ontarien. Elles sont cependant plus difficiles à produire et le choix de la variété est plus complexe, d'où l'importance de soutenir les producteurs.

Au cours de l'hiver 1999, Laurier Jacques, Gérald Champagne et Gaétan Delorme, producteurs de céréales de Notre-Dame-du-Nord et directeurs du C.A. du Regroupement, sont allés en Ontario afin de rencontrer les propriétaires de minoteries. « Ils nous ont garanti que pour une excellente qualité de céréales, ils étaient acheteurs », dit Laurier Jacques. Promesse tenue : parmi les clients du Regroupement figurent entre autres Canamera Foods Limited de Hamilton, ADM Ogilvy de Midland, et Ehomills Limited de Cambridge. Par conséquent, la tonne métrique de blé à consommation humaine est achetée 200 \$ par les minoteries de l'Ontario. Cependant, au Québec, où une telle entente n'est pas encore conclue, la même tonne métrique est vendue 180 \$ par les producteurs.

Quant au transport des céréales et du canola, il est d'abord confié à des camionneurs locaux, selon Laurier Jacques, ce qui occasionne d'autres retombées économiques. Si aucun camionneur n'est disponible au Témiscamingue, le Regroupement utilisera des transporteurs interprovinciaux. Ce facteur est très important puisque quelque 1300 tonnes métriques de canola et environ 3000 tonnes métriques de céréales sont commercialisées annuellement par le Regroupement, équivalant à près de 115 voyages.


Suite à la page 39

Aliments Carrière Inc.

À la conquête des marchés
...ensemble!

Des légumes produits ici,
transformés ici
et commercialisés à travers le monde.

ARCTIC GARDENS *Snyder Paula Carrière*

 **Aliments Carrière Inc.**

540, chemin des Patriotes
St-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0
Tél.: (450) 787-3411

Une évolution marquante

PATRICK POITRAS

Orge, avoine, maïs et suppléments protéiques tels que le canola, les producteurs témiscamiens connaissent bien ces cultures. En fait, ces dernières connaissent une croissance particulière dans la région depuis plusieurs années. « De plus en plus, affirme Yves Déry, du bureau du MAPAQ à Ville-Marie, les agriculteurs se servent de ces cultures pour diversifier leurs productions. Chez certains producteurs, jusqu'à 40 % des revenus proviennent de ces grandes cultures, qui représentent une nouvelle voie dans le développement agricole du Témiscamingue. »

En termes de superficie, de rendement et de producteurs, la région a connu une évolution marquante des grandes cultures commerciales. La superficie de canola, par exemple, était de 125 hectares en 1995. En 1998, ce sont plus de 25 producteurs qui cultivent 800 hectares de canola. Quant à la production de céréales, toujours en 1998, elle était assurée par 248 producteurs et couvrait 8 000 hectares du territoire témiscamien pour un rendement de 16 608 tonnes métriques.

« Phénomène tout récent, explique Yves Déry, des gens du sud de la province s'établissent ici uniquement en grandes cultures. Il faut préciser que la température est propice à ces cultures et que le prix des terres témiscamiennes est bas. Par exemple, 0,4 hectare (1 acre) équivaut à quelque 350 \$ alors qu'il faut payer près de 3000 \$ pour la même superficie à Saint-Hyacinthe. »

Suite de la page 38

Au Témiscamingue, aucune structure n'encadrerait les producteurs de cultures commerciales avant 1995. Pour Gérard Champagne, le Regroupement représente un premier pas. Cependant, l'organisation ne s'arrête pas là, car les membres du Regroupement travaillent à la fondation d'un syndicat régional de producteurs de cultures commerciales.

MICHELIN XM 108

Le pneu radial large de basse pression qui se monte sur les jantes d'origine.

Un flanc plus flexible (+60%)

- Plus de confort
- Surface d'empreinte plus grande

Moins de pression pour la même capacité de charge

- Moins de compactage au sol (-20%)

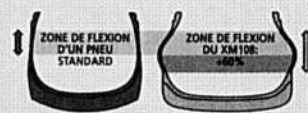
Des barrettes plus hautes (RIW)

- Plus de traction
- Longévité accrue

Moins de résistance au roulement (10%)

- Economie d'essence

**PROTECTION ACCRUE DES RÉCOLTES
OPTIMISATION DE LA PRODUCTION**



*Pour plus de renseignements,
veuillez contacter le :*
1 888 707-7638



MICHELIN

MICHELIN UNE TECHNOLOGIE D'AVANCE

Une prime pour du grain non génétiquement modifié

GARY WULF*

Kansas City, 3 sept. 1999. (Un rapport publié à Quincy, en Illinois, confirme et c'est une première que des marchands de grain au comptant paient un prix supérieur pour du maïs et du soya non génétiquement modifiés. Selon un porte-parole de Lewis B. Osterbur & Associates Inc., des importateurs japonais méfiants vis-à-vis de la nouvelle technologie soumissionnent beaucoup plus haut que le prix actuel du marché afin de se procurer du maïs et du soya non génétiquement modifiés. Ces primes sont refilées aux producteurs américains.

« Nous payons de 10 à 15 cents de plus le boisseau de maïs non génétiquement modifié, et 35 cents de plus pour du soya non génétiquement modifié et non étiqueté par une séquence [mode de contrôle génétique], affirme Matt Bross, qui est acheteur pour Osterbur. Nous avons commencé à examiner la question [des organismes non génétiquement modifiés] en janvier, et nous achetons le grain depuis maintenant trois semaines. » On teste la pureté du grain que l'on se procure

chez les producteurs locaux, explique Bross. Si la teneur en organismes génétiquement modifiés (OGM) est sous le seuil de tolérance de 2 %, le grain est vendu à Tomen America Inc., un courtier à l'exportation de la Georgie qui dessert les distributeurs et les fabricants de produits comestibles du

Japon. « Les agriculteurs des environs ont vraiment sauté sur l'occasion, ajoute Bross. Quand le bon vieux maïs jaune no 2 se vend 1.70 \$, et que l'on peut obtenir 15 cents de plus le boisseau, ça paraît sur le chèque ! »

suite à la page 42

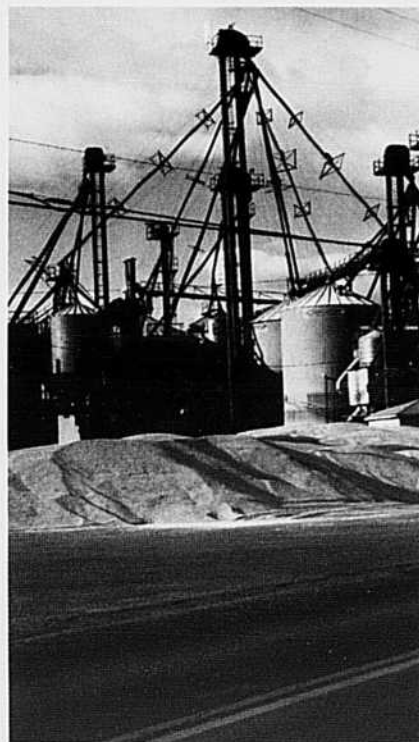


Photo: J.C. Gagné

LE NO 1 DU DRAINAGE RÉGION QUÉBEC



• DRAINAGE SUR
BOUTEUR OU
SUR PELLE

DÉFRICHEMENT
=
NIVELLEMENT



• LASER EXTRA
PRÉCIS

(418) 832-2964
(800) 263-2964

**NOUS SOMMES NO 1 DANS LA
RÉGION DE QUÉBEC!
NOUS VOULONS ÊTRE LE
NO 1 AU QUÉBEC!**

TX66
CONVENTIONNELLE

0%
d'intérêt
pour 48 mois*

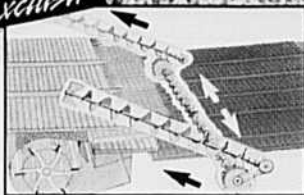
**Performance
et taux
imbattables**

Du jamais vu!



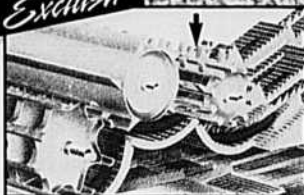
**LES
SECRETS
DE LEUR
SUPÉRIORITÉ**

Exclusif



Système à double retour
Les deux vis sans fin répartissent uniformément la récolte assurant ainsi un meilleur nettoyage des grains.

Exclusif



Séparateur rotatif breveté
Il réduit beaucoup plus les pertes de grain que les autres conventionnelles.

Exclusif



Crible auto-stabilisateur
Il reste automatiquement de niveau sur les pentes atteignant 17% d'inclinaison.

* Programme sujet à changements sans préavis. Consultez d'abord votre concessionnaire.

Vos concessionnaires pour le Québec

INOTRAC

Le nouveau leader en Montérégie

920, rue Martineau, Saint-Hyacinthe
Tél.: (450) 796-3707 • (450) 778-6011 • (514) 875-4421
125, route 104, Iberville
Tél.: (450) 347-5596 • (450) 856-7796



**Machinerie
C. & H. Inc.**

La vraie force des agriculteurs

12, route 122, St-Guillaume (Québec) J0C 1L0
Sortie 170 Nord, Transcanadienne Tél.: (819) 396-2185
1-800-268-3088 partout au Québec



NEW HOLLAND

Les équipements agricoles
les plus vendus sur la planète!



suite de la page 40

Bross dit que sa société a déjà rempli quatre barges de grain acheté dans le cadre du programme sans OGM, et que son carnet de commande prévoit six autres barges par mois jusqu'au mois de décembre prochain. Une barge de grain contient normalement 52 500 boisseaux de maïs ou de soya. « Ça va faire une somme importante, mais les quan-

tités finales ne sont pas encore déterminées, explique Bross. La demande est en quelque sorte ouverte, et l'on achète presque tout le grain sans OGM que l'on peut se procurer. »

Principal importateur mondial de maïs, le Japon a acheté environ 618 millions de boisseaux l'an dernier, à l'étranger. De nombreux agriculteurs voudraient se joindre au programme, mais ils se rendent compte que la conta-

mination aux OGM est étonnamment répandue. « Nous refusons environ 35 % du grain que l'on nous offre, ajoute Bross. Des producteurs de soya ont des plants en bordure de leurs champs qui ont subi une pollinisation provenant d'une surface de soya *Roundup Ready* située à proximité. D'autres ont découvert qu'ils cultivaient du maïs génétiquement modifié sans même le savoir. » Comme l'explique Bross, les producteurs ont appris avec surprise que les grains de semence de maïs qu'on leur a remis dans le cadre d'un programme de replantation géré par Pioneer Hi-bred était du maïs-bt, une variété génétiquement modifiée qui est toxique pour les insectes foreurs du maïs en Europe.

« Ça prend deux à trois minutes pour tester un camion rempli de soya *Roundup Ready*, mais pas mal plus de temps pour tester du maïs OGM, lance Bross. Il faut envoyer les échantillons de maïs aux laboratoires qui se trouvent en Iowa, dans le Dakota du Sud et même en Allemagne. Et ça prend parfois des semaines avant d'avoir les résultats. » L'on estime que 35 % des variétés de maïs et 55 % des variétés soya cultivés aux États-Unis cette année sont génétiquement modifiées. Les groupes écologiques et de consommateurs s'opposent de plus en plus aux OGM, et l'Union européenne a réagi en refusant d'approuver l'importation de nouvelles variétés d'OGM. Le Japon a approuvé 22 variétés d'OGM (maïs, coton, pommes de terre, colza, soya, tomates) aux fins d'importation. Il prévoit cependant étiqueter ces variétés ainsi que les produits dans la fabrication desquels elles entrent, afin que les consommateurs puissent acheter en connaissance de cause.

Même s'il n'existe aucune réglementation sur l'étiquetage de la bière, deux importants brasseurs japonais soucieux de répondre aux préoccupations des consommateurs ont dit la semaine dernière qu'ils prévoyaient utiliser désormais du maïs non génétiquement modifié. Chaque année, le Japon utilise environ trois millions de tonnes de maïs pour la fabrication de la bière, et il importe 700 000 tonnes métriques de soya de qualité alimentaire. *Traduction d'un texte publié par l'agence Bridge News

LES SEMENCES

Performantes

BLÉ SS BLONMIDON

- Excellents rendements
- Blé panifiable
- Valeur sûre

Orge Grant

- Poids spécifique élevé
- Paille plus longue
- Championne du rendement

Nouveau!

Soya SQS-858 2 675 UTM

- Excellente tolérance aux maladies
- Excellents rendements
- Disponibilité limitée en 2000

Soya OAC Concorde

- Hile pâle 2 600 UTM



Les vrais
spécialistes
en productions
végétales

AGROCENTRE FARNHAM

Standbridge station
(450) 296-8205

Succursale Farnham
(450) 293-3131

AGROCENTRE ST-HYACINTHE

(450) 796-3360

Succursale St-David
(450) 789-2053

AGROCENTRE ST-PIE

(450) 772-2475

Succursale St-Valérien
(450) 549-2675

AGROCENTRE ST-RÉMI

(450) 454-3112

AGROCENTRE VINISOL

Nicolet
(819) 293-5851
1-800-567-7971

LES ENGRAIS LANAUDIÈRE

St-Thomas de Joliette
(450) 759-1520



FERTIBEC

Ste-Martine
(450) 427-2132



SEMENCE DE MAÏS DE MARQUE
PIONEER.

Obtenez-la!

plus de capacité de profit

Seuls les hybrides de maïs de Pioneer Hi-Bred livrent plus de rendement, plus de valeur et plus de profits, et avec la gamme d'hybrides la plus étendue, plus de capacité de revenus potentiels pour chacun de vos hectares.

LA TECHNOLOGIE QUI PRODUIT. du succès

PIONEER HI-BRED LIMITEE. Tout achat est sous réserve des conditions contenues dans les documents d'accompagnement et d'achat.
©, MC Marque déposée ou en instance dont l'usage autorisé est Pioneer Hi-Bred limitée, Chatham (Ontario) N7M 5L1 © 1999 PHH



PIONEER

SEED CORN
SEMENCE DE MAÏS

TECHNOLOGY THAT FEELS
TECHNOLOGIE QUI PRODUIT

www.pioneer.com/canada

CULTIVER DES CÉRÉALES AU LAC-SAINT-JEAN

« Impossible sans l'ASRA », Gilles Ouellet

LOUIS POTVIN*

Le hasard fait bien les choses. Gilles Ouellet de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean a conjuré le mauvais sort qui s'est abattu sur sa famille. Aujourd'hui producteur de céréales, cet agriculteur serait à la tête d'un magnifique troupeau de vaches Holstein si un incendie n'avait pas détruit, le 29 juin 1989, la ferme ancestrale.

Après ce triste événement, Gilles Ouellet a réfléchi longuement avant de délaisser son troupeau de plus de 100 têtes Holstein pure race. La décision n'a pas été facile, comme il approchait la cinquantaine et qu'il n'y avait pas de relève familiale, il a décidé de se lancer dans l'expérience céréalière. Au mois d'octobre 1989, il se dirige à l'encan et vend ses bêtes.

Avec l'argent obtenu, il achète l'équipement nécessaire pour débiter la culture de l'avoine, de l'orge et, plus tard, du canola. Gilles Ouellet a pris goût très jeune au travail à la ferme. Haut comme trois pommes, le jeune talonnait son père et son grand-père pour connaître tous les secrets du métier. Comment ne pas apprécier la vie à la ferme, lorsque notre grand-père s'in-

stalle dans un endroit magnifique où la terre est coupée en deux par une rivière? La rivière à l'Ours, qui sillonne la terre des Ouellet, est un pur plaisir pour les yeux. Il n'en fallait pas plus à Gilles Ouellet pour qu'il prenne goût à la nature.

À 18 ans, il fait une escapade vers la machinerie lourde. Huit ans plus tard, peu convaincu, il ne peut résister à l'appel de la terre. C'est en 1966, qu'il décide définitivement de faire sa vie sur la ferme familiale.

S'amorce, alors, le début d'une belle aventure avec son père Laurent. À cette époque, chaque vache produisait en moyenne 6 000 livres de lait par année. En 1975, lorsque Gilles Ouellet achète l'entreprise familiale, le rendement par vache atteint 10 000 livres de lait. D'année en année, la qualité du troupeau s'améliore.

Les plus beaux spécimens décrochent des prix à l'Exposition agricole et commerciale régionale à Saint-Félicien. Au moment de l'incendie, en 1989, les bêtes donnaient environ 17 000 livres de lait par année.

L'ARRIVÉE DES CÉRÉALES

Pour maintenir une croissance constante de son troupeau, Gilles Ouellet devait s'assurer d'avoir suffisamment de fourrage pour bien nourrir les bêtes. En 1983, afin de suffire aux besoins de son troupeau et de s'approprier un nouveau quota de lait, il se porte acquéreur d'une ferme voisine. Ainsi, il met la main sur 150 acres de terre. Ce qui porte à 400 acres la superficie totale des terres cultivables. C'est en 1986, pour se doter d'un revenu d'appoint, que Gilles Ouellet sème de l'orge et de l'avoine sur un petit lopin de terre.

En 1991, il décide, comme bien d'autres producteurs de la région et avec l'aide du MAPAQ, de se lancer dans l'aventure du canola. L'expérience est aujourd'hui concluante, mais les premières années furent difficiles. La qualité des récoltes n'était pas égale. Gilles Ouellet déplore la dégringolade du prix de cette céréale. Elle est passée de 400 \$ la tonne pour osciller aujourd'hui entre 200 \$ et 250 \$. Cette année, il n'a pas signé de contrat de vente à l'automne, préférant plutôt attendre que le prix de la canola se stabilise.



La ferme de Gilles Ouellet à Saint Félicien.

reportage

Gilles Ouellet trouve cette plante très capricieuse et fragile. « Nous n'avons que de deux à trois jours pour faire l'andainage », précise-t-il. Cette année, l'avoine occupe la moitié de la superficie de culture. Gilles Ouellet a semé du canola sur 110 acres et la récolte d'orge se fera sur 95 acres. Le rendement pour le canola oscille en 0,8 et 1 tonne à l'acre. Pour l'avoine, le rendement passe à 1,4 tonne tandis que l'orge atteint 1,5 tonne à l'acre. Au niveau de la fertilisation, Gilles Ouellet épand entre 150 à 350 kilogrammes d'engrais par hectare selon la qualité du sol et les besoins de la plante.

Depuis l'an dernier, Gilles Ouellet utilise des boues usées pour fertiliser ses champs. Il est très satisfait des résultats et veut répéter l'expérience l'an prochain en vue de remplacer en partie les engrais chimiques. Un procédé suivi de près par le ministère de l'Environnement.

Selon Gilles Ouellet, disposer de 400 acres de cultures céréalières au Saguenay-Lac-Saint-Jean ce n'est pas suffisant pour gagner sa vie. Il estime que pour réussir, il faut avoir au moins le double de superficie. « Il faut vivre avec la réalité de notre région. On ne réussira jamais à avoir un rendement à l'hectare aussi performant que dans la région de Saint-Hyacinthe », précise Gilles Ouellet.

C'est pour cette raison qu'il salue l'assurance-stabilisation des prix agricoles. « Sans elle, il n'y aurait pas de production céréalière dans une région comme la nôtre. »

Pour la commercialisation, Gilles Ouellet utilise différentes voies. La plus grosse quantité de sa production est vendue à la Coopérative de Saint-Prime. Il écoule également une partie de sa récolte auprès des commerçants de grains. Depuis cette année, avec d'autres producteurs, il fait partie d'un groupe de vente pour l'avoine. À chaque semaine, le groupe offre quatre tonnes sur le marché, ainsi il s'assure un prix moyen à la fin de l'année.

DE L'AVOINE POUR CONSOMMATION HUMAINE

Cette année Gilles Ouellet a signé une entente avec la Ferme Olofée de Saint-Félicien. Il leur livrera 100 tonnes

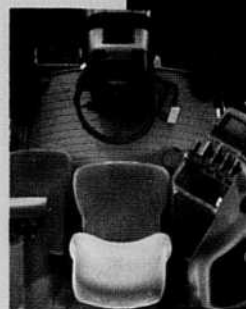


MAGNUM SÉRIE MX

Bâti selon les
spécifications
de nos clients.

TOUTE LA DIFFÉRENCE

- **Magnum offre le moteur le plus avancé et le plus performant sur le marché :**
 - la preuve : 75 000 tracteurs vendus avec 110 millions d'heure d'utilisation
 - ses 24 valves à injection électronique expliquent ses performances et sa faible consommation de carburant
- **Le régime du moteur abaissé à 2 000 tours permet :**
 - moins de vibration
 - une augmentation de torque
 - une consommation de carburant moindre
- **Son nouveau châssis permet :**
 - le rayon de braquage le plus court de l'industrie
 - une distribution et un balancement de poids qui augmentent la performance du moteur
- **La seule transmission Powershift sur le marché avec inverseur de marche au volant :**
 - modulées électroniquement, cette transmission permet des changements tout en douceur
 - 18 vitesses avant, 4 arrières, 6 vitesses rampantes
- **Le système hydraulique offre un débit de 44 gallons/minute avec une seule pompe, soit LE PLUS ÉLEVÉ DE L'INDUSTRIE**
- **La force de relevage du système d'attelage 3 points de 16 000 livres est aussi LA PLUS ÉLEVÉE DE L'INDUSTRIE**
- **Son réservoir de carburant de 160 gallons vous offre de nombreuses heures de travail sans remplissage**



Sa cabine
Surveyor®
est 13%
plus large
que la
compétition



LES MENTIONS AE50

Chaque année, des experts en ingénierie sont mandatés par le magazine *Agricultural Engineering Magazine* pour choisir les 50 meilleures innovations en technologie agricole. Cette année encore, CASE IH a obtenu quatre de ces prix dont un pour la série MX Magnum.

TOUTE LA DIFFÉRENCE... CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!

Membre d'un réseau plus fort que jamais.

Visitez notre site Internet <http://www.casecorp.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH



L'avoine, l'orge et le canola donnent de bons rendements chez Gilles Ouellet. Pas de relève, ce dernier pense cependant à se départir de ses terres.

d'avoine. Olofee lance cet automne, la toute première usine de transformation d'avoine à des fins de consommation humaine.

La période de rodage de l'usine a été remplie de mauvaises surprises. Un peu trop nombreuses au goût de Bergerette Tremblay et Bernard Lepage, le couple investisseur. Le chantier s'est terminé au mois de juin. Le rodage a suivi. Le mois d'août a été très productif malgré qu'un élément de la chaîne de production n'a pas assuré parfaitement la qualité recherchée par ces infatigables perfectionnistes.

L'usine de 1,8 million de dollars sera prête à recevoir l'avoine dès septembre. La récolte au Lac-Saint-Jean s'annonce très bonne. Le rendement est supérieur à la moyenne annuelle. Olofee s'approvisionne auprès de nombreux producteurs régionaux qui recevront une prime selon la qualité du produit. L'usine de transformation acceptera du grain de haute qualité seulement.

Le couple Tremblay-Lepage souhaite atteindre une capacité de production annuelle de 2 500 tonnes. La fabrique pourra, lorsqu'elle tournera à plein régime, produire 7 000 tonnes de grauu.

LE FLÉAU DE LA FOLLE AVOINE

Gilles Ouellet doit faire face depuis quelques années à un problème croissant. Ses terres sont infestées de folle avoine. Cette mauvaise herbe indésirable se mélange aux autres productions et affecte la récolte. Sa valeur baisse. L'an prochain, Gilles Ouellet devra probablement arroser ses champs de pesticides pour éliminer le fléau. Ce qui augmente les coûts de production.

L'équipement nécessaire à la production céréalière utilisé par le producteur comprend : une batteuse, une andaineuse, quatre silos à grain, deux vis à grain, un semoir, une herse vibro; un arrosoir de 750 gallons muni d'une rampe de 52 pieds, de voitures à grain. Une partie de cette machinerie a été achetée avec un autre producteur. On rentabilise les investissements.

LE FUTUR

Son épouse, Simone Gosselin, a toujours épaulé Gilles. Mais pendant qu'il labourait, elle, jouait du piano. Passion pour la musique dont a hérité Pierre, le seul fils. Il préférerait l'archet de son violon au tabouret sous les trayons. Ses deux filles, Annie et Pascale, ont aidé à l'occasion. Annie aimait beaucoup les animaux, elle a fait l'élevage des chevaux.

Comme Gilles Ouellet n'a pas de relève et qu'approche la retraite, ce dernier n'a pas de projet d'avenir pour son entreprise. En l'an 2000, lentement, il se départira de ses terres. Comme elles sont de qualité, productives et bien situées, les acheteurs vont se bousculer sur le perron de la porte.

** journaliste à la pige*

WESTFIELD

LA NOUVELLE GÉNÉRATION
SÉRIE: MK



- Disponible en diamètre de : 8", 10", 13"
- Longueur 51', 61', 71', 91'
- Entraînement direct sur vis sans fin
- Relevage hydraulique de la vis



Morneau & Thibodeau

Division de Morneau - TTI inc.

1720, boul. de la Rive-Sud, C.P. 2100, St-Romuald (Québec) G6W 5M3
Tél. : (418) 839-4127 • Fax : (418) 839-3923

CLAUDE JOYAL INC.

DEPUIS
37
ANS

SYSTÈME AXIAL
22
ANS TECHNOLOGIE
ROTATIVE
CASE IH

Les moissonneuses batteuses, c'est notre spécialité!

Découvrez pourquoi plus de 100 000 sont en opération

La technologie axiale Case IH permet des ajustements plus facilement que toute autre machine pendant la récolte.

- **Rendement optimal:**
La Case IH possède un nouveau moniteur de retour.
- **Meilleure visibilité:**
La cabine de la Case IH a été conçue pour l'opérateur avec toutes les manettes au bout des doigts.
- **Plus fiable et économique à l'entretien.**
La Case IH comporte beaucoup moins de pièces mobiles.
- **22 ans de raffinements:**
Les mécaniciens Case IH maîtrisent la technologie axiale depuis longtemps et ils en sont fiers.



Venez choisir votre
batteuse usagée

N'apportez pas d'argent !

- Aucun paiement avant janvier 2000
- Très grand choix de modèles



BATTEUSE
NEW HOLLAND TR-85
avec nez et table.
St-Denis, P.S.D.



BATTEUSE IH 1460, 1979, 4x4,
air, nez à maïs et table à grain.
St-Guillaume, P.S.D.



BATTEUSE JOHN DEERE 9600,
4RM, 1635 hres, nez et table.
St-Guillaume, P.S.D.



BATTEUSE MASSEY
FERGUSON 850,
1981, nez et table.
St-Denis, P.S.D.



BATTEUSE CASE-INTER 1680,
4RM, 3155 hres, 1994,
Stanbridge, P.S.D.

Aussi en stock GLEANER N-5, 1980, 2935 hres, nez 6 rangs, St-Denis, P.S.D.

Claude JOYAL Inc.

Le plus important
concessionnaire Case IH
au Québec

ST-GUILAUME
1, rue Principale, JOC 1LO
Tél.: (819) 396-2161
Fax: (819) 396-2602

ST-DENIS
390, Route 137, JOH 1KO
Tél.: (450) 787-2105
Fax: (450) 787-2748

STANBRIDGE STATION
1654, rang St-Henri, JOJ 2JO
Tél.: (450) 296-8201
Fax: (450) 296-8220

Visitez notre site Internet <http://www.casecorp.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.

CASE IH



Maïs
Elite
Corn

**UNE FORCE
DE LA NATURE**

Elite

**Les hybrides de maïs Elite
sont évalués sous les
conditions agricoles du Québec**

